



POLYTECH[®]
TOURS

Département
Aménagement et Environnement



Ecole d'ingénieurs
polytechnique
de l'université de Tours

CITERES
UMR 6173
Cités, Territoires,
Environnement et Sociétés

Equipe IPA-PE
Ingénierie du Projet
d'Aménagement, Paysage,
Environnement

Projet de Fin d'Etudes

COMMENT CARACTERISER LES VILLES MOYENNES SUPERIEURES QUEBECOISE ?

Cas des villes de Saguenay et Sherbrooke



DESAUNAI Arthur
FREDEVAL Simon

2015-2016

Directeur de recherche
DEMAZIERE Christophe

COMMENT CARACTERISER LES VILLES MOYENNES SUPERIEURES QUEBECOISE ?

Cas des villes de Saguenay et Sherbrooke

Directeur de recherche

DEMAZIERE Christophe

Auteurs

DESAUNAI Arthur
FREDEVAL Simon

Année :

2016

Avertissements

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

L'auteur (les auteurs) de cette recherche a (ont) signé une attestation sur l'honneur de non plagiat.

Formation par la recherche et projet de fin d'études en Génie de l'aménagement et de l'environnement

La formation au génie de l'aménagement, assurée par le département aménagement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls futurs élèves désireux de prolonger leur formation par les études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

- ✓ Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et de techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique ;
- ✓ Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de fin d'études (P.F.E.), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Ingénierie du Projet d'Aménagement, Paysage et Environnement de l'UMR 6173 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du département aménagement.

Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

- ✓ Développer toute ou partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement ;
- ✓ Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

Afin de valoriser ce travail de recherche nous avons décidé de mettre en ligne sur la base du Système Universitaire de Documentation (SUDOC), les mémoires à partir de la mention bien.

Remerciements

Nous souhaitons adresser nos remerciements les plus sincères aux personnes qui nous ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce mémoire :

Christophe DEMAZIERE, notre Directeur de mémoire qui s'est rendu très disponible pour répondre à toutes nos interrogations, ses nombreux conseils avisés qui nous ont toujours permis d'avancer dans notre réflexion. Nous lui sommes particulièrement reconnaissants pour le temps qu'il a su généreusement nous accorder, la promptitude de ses rétroactions sur notre travail et le suivi considérable qu'il a su consacrer à chacun, malgré les mobilités étudiantes effectuées durant l'année.

Cyril BLONDEL, professeur en charge du cours de méthodologie de projet de fin d'études, pour avoir été présent lors des moments de doute et nous avoir accompagnés.

Juste RAJAONSON, Doctorant en études urbaines à l'Université du Québec à Montréal (2016), pour avoir pris le temps d'échanger longuement autour des facteurs permettant d'expliquer des différences socio-économiques selon les villes. Son écoute, ses conseils éclairés et la communication de précieuses informations nous ont amplement aidés et confortés à la rédaction de ce mémoire.

Simon TREMBLAY, Analyse en aménagement du territoire à la ville de Saguenay, pour avoir été le seul à nous répondre à notre questionnaire ou du moins nous avoir communiqué les éléments permettant d'y répondre.

Nos camarades de promotion pour tous les moments d'échanges et d'entraide que nous avons partagés tout au long de ces trois années à Tours.

Certains étudiants de l'Université du Québec à Montréal, où l'un de nous deux effectuait sa mobilité étudiante, pour avoir tenu compte de nos travaux extérieurs de ceux confiés par les enseignants du Canada.

L'ensemble de l'équipe pédagogique de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, Département aménagement et environnement, pour l'ensemble des connaissances que l'on a pu acquérir durant ces trois années d'études supérieures et qui nous ont par conséquent permis de mener à bien ce travail.

Et pour finir toutes les personnes nous ayant aidé, soutenue et inspirée pendant la rédaction de ce mémoire, en particulier nos familles respectives ou nous tenons également à exprimer notre gratitude pour leur soutien tant moral que matériel durant nos études.

Sommaire

AVERTISSEMENTS

REMERCIEMENTS

SOMMAIRE

Introduction	1
Partie 1. La question des VMS au Canada :	2
Un enjeu de recherche	2
1. Présentation générale du pays d'étude	2
2. Notions de petite ville et de ville moyenne	3
2.1. Définition selon Statistiques Canada	3
2.1.1. Les critères	4
2.2. Définitions selon le Gouvernement Canadien	4
2.2.1. Les petites villes	4
2.2.2. Les villes moyennes	5
2.3. Définitions selon la littérature Européenne et Nord Américaine.....	5
2.3.1. Les critères	5
2.3.2. Les petites villes	10
2.3.3. Les villes moyennes	12
2.4. Quelle unité géographique pour l'analyse ?	13
2.5. Problématique, question de recherche et hypothèse	16
Partie 2 Mise en place d'un protocole d'enquête	17
1. Saguenay et Sherbrooke : la justification du terrain d'étude	17
1.1. L'organisation territoriale Canadienne	17
1.1.1. Les Provinces.....	18
1.1.2. La Gouvernance locale.....	18
1.2. Contexte de l'étude de cas le Québec	19
1.2.1. L'organisation régionale	19
1.2.2. Le palier supra-local.....	19
1.2.3. Le palier local	22
1.2.4. Micro-locale	25
1.2.5. Les instances de concertation comme outil d'échanges entre trois ordres de gouvernance	25
1.3. Cas d'étude : Saguenay et Sherbrooke	25
2. Présentation des méthodes d'analyses	27
2.1. L'analyse par trois facteurs	27
2.1.1. Facteurs structurels	27
2.1.2. Facteurs géographiques.....	27
2.1.3. Facteurs stratégiques.....	28
2.2. Les sources d'informations	28
2.2.1. L'analyse des données statistiques	28
2.2.2. L'analyse par les lectures.....	29
2.2.3. Un complément par les enquêtes de terrain	29
Partie 3. Résultats	31
1. Facteur structurel	31
1.1. Cas de Saguenay	31
1.1.1. Structure industrielle	31
1.1.2. Structure démographique	33
1.2. Cas de Sherbrooke	35
1.2.1. Structure industrielle	35
1.2.2. Structure démographique	36

1.2.3.	Conclusion.....	37
2.	Facteur géographique	38
2.1.	Cas de Saguenay	38
2.1.1.	Réseaux et accessibilité	38
2.1.2.	Flux domicile travail.....	39
2.2.	Cas de Sherbrooke	41
2.2.1.	Réseaux et accessibilité	41
2.2.2.	Flux domicile travail.....	42
3.	Facteur Stratégique	44
3.1.	Cas de Saguenay	44
3.2.	Cas de Sherbrooke	44
Partie 4.	Conclusion.....	45
Bibliographie.....		46
Index des sigles		51
Tables des illustrations.....		52
Cartes		52
Figures.....		52
Tableaux.....		52
Annexes		54
Table des matières		58

Introduction

A l'heure de la métropolisation, la recherche sur les grandes concentrations urbaines, les villes, les régions et leur rôle dans le développement des territoires nationaux, ainsi que leur intégration dans l'économie mondiale est de plus en plus à l'ordre du jour. Parallèlement, se multiplient aussi les recherches sur les territoires périphériques, les milieux ruraux et les régions excentriques (CARRIER et GINGRAS, 2004). Entre l'étude des grandes villes et régions urbanisées et celle des milieux à faible densité de population, il y a place pour l'analyse des concertations urbaines intermédiaires où se retrouvent les « villes moyennes ».¹ Ce travail de recherche fait écho aux travaux de l'UMR CITERES (C. DEMAZIERE, A. HAMDOUCH, K.BANOVAC) qui a contribué pour European Spatial Planning Observatory Network (ESPON) à l'étude comparée des petites et moyennes villes dans l'espace européen (SERVILLO, 2014)².

C'est pour sortir de ce cadre européen où des études ont déjà été menées que nous allons nous intéresser aux villes moyennes du Canada et plus particulièrement celles de la province de Québec. En ce qui concerne ce territoire, l'auteur Pierre BRUNEAU en a dressé une étude approfondie dans l'ouvrage « Les villes moyennes au Québec : Leur place dans le système socio-spatial » de 1989³. Aujourd'hui chacun convient que les villes secondaires travaillées par des phénomènes comme la périurbanisation, la métropolisation, la mondialisation de l'économie, n'occupent plus la même place dans l'armature urbaine (nationale ou régionale) ou dans les politiques publiques.

Mais comment s'intéresser aux villes moyennes sans montrer les liens qui les unissent, vers l'aval, aux campagnes et aux petites villes qui les animent ? Comment apprécier le rôle des villes moyennes au Québec sans remonter jusqu'aux régions centrales et aux grandes aires métropolitaines qui les polarisent ? Comment aborder, enfin, le phénomène des villes moyennes sans rejoindre toute les problématiques société/espace ? C'est sous cet éclairage que nous nous posons la question des villes moyennes au Québec.

Plus précisément, l'objectif que nous poursuivons vise à déterminer comment pouvons-nous caractériser les villes moyennes supérieures (VMS) québécoises. Par caractériser, il faut entendre la manière dont on va la définir, l'observer pour en faire ressortir les variables qui décrivent au mieux leurs dynamiques.

Tout comme le travail de l'observatoire des dynamiques économiques et stratégies des villes petites et moyennes (ODES), ce travail ne constitue pas une évaluation des politiques publiques par les communautés ou d'autres acteurs institutionnels au sein des territoires concernés. Il ne s'agit pas de permettre un classement des performances entre des gestions locales mais bien de caractériser les variables qui définissent la situation des VMS québécoises.

¹ HENDERSON, Vernon « Medium size cities – Regional Science and Urban Economics », 1997, 27, p. 583-612. D'après CARRIER, Mario, GINGRAS, Patrick, « Les villes moyennes. Analyse démographique et économique, 1971-2001 : note de recherche », 2004, p. 569

² SERVILLO, Loris, « TOWN : Small and medium sized towns in their functional territorial context », 2014, p. 8

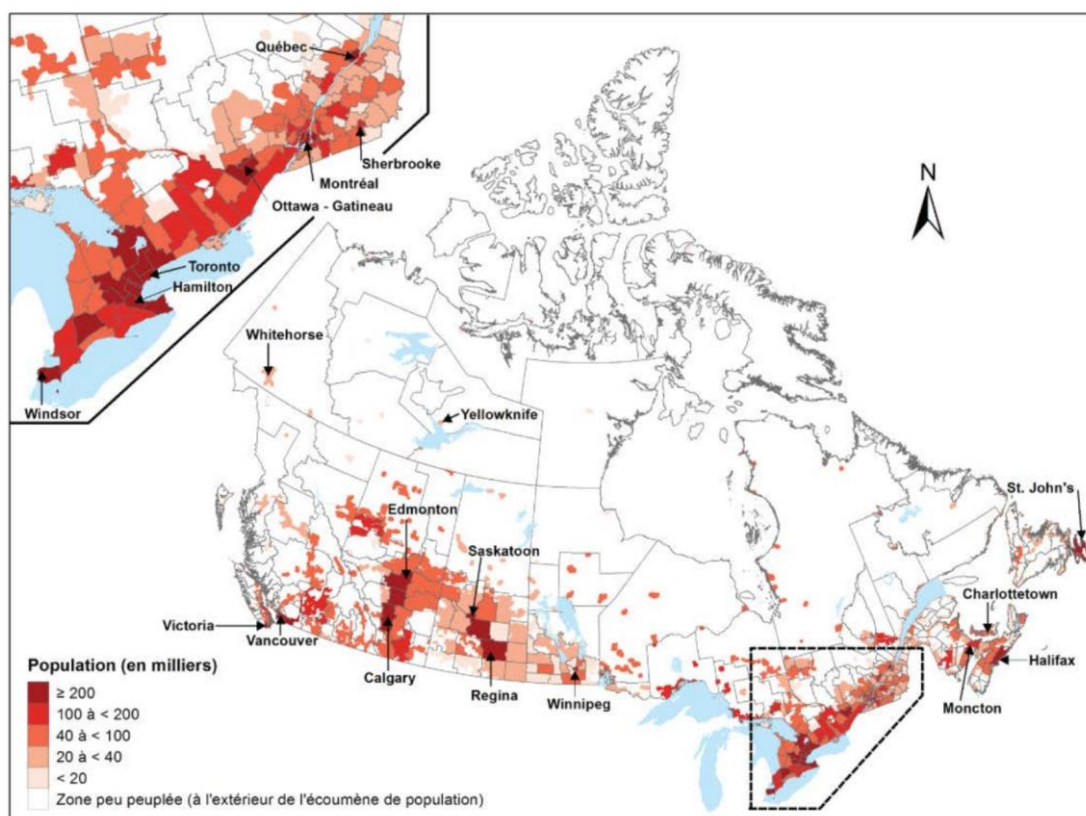
³ BRUNEAU, Pierre, « Les villes moyennes au Québec : Leur place dans le système socio-spatial », 1989

Partie 1. La question des VMS au Canada : Un enjeu de recherche

1. PRESENTATION GENERALE DU PAYS D'ETUDE

Le Canada est un pays très vaste, généralement caractérisé par une faible densité de population et avec des contrastes évidents quant à sa répartition (*Carte 1*). Cette dernière se concentre sur 13 à 14% du territoire, surtout dans la vallée du Saint-Laurent, sur le pourtour des lacs Huron et Ontario et plus largement en frontière avec les Etats-Unis. Les 85% restant du territoire sont habités de manière sporadique, voire sont déserts⁴.

Les deux provinces les plus peuplées sont celles de l'Ontario et du Québec, toutes deux en façade Océanique.



CARTE 1 : REPARTITION DE LA POPULATION AU 1^{ER} JUILLET 2014, SELON LA DIVISION DE RECENSEMENT, CANADA

Source : *Estimations démographiques annuelles : régions infraprovinciales*, Statistique Canada, 2014⁵

Avec une superficie classée⁶ comme étant la seconde plus importante au monde (9 984 670 km²) et une population de 35 851 800 habitants en 2015⁷, la densité moyenne nationale affiche 3,5⁸ habitants par Km². Malgré une augmentation de 95% entre 1961 à 2014⁹, la densité de population Canadienne est bien inférieure à celle des Etats-Unis¹⁰ (33,3 hab./Km²) et d'autant plus comparé à la moyenne de l'Union Européenne¹¹ (117,3 hab./Km²).

⁴ Source : http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Canada_population/186050 (2015)

⁵ Source : <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-214-x/91-214-x2015000-fra.pdf> (2015, p 68)

⁶ Source : <http://www.statistiques-mondiales.com/canada.htm> (2015)

⁷ Source : <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/demo02a-fra.htm>

⁸ Source : <http://www.statistiques-mondiales.com/canada.htm> (2015)

⁹ Source: <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?codeTheme=1&codeStat=EN.POP.DNST&codePays=CAN&codeThe> me2=1&codeStat2=x&codePays2=USA&langue=fr (2015)

¹⁰ Source : http://www.statistiques-mondiales.com/etats_unis.htm (2015)

¹¹ Source : http://www.statistiques-mondiales.com/union_europeenne.htm (2015)

2. NOTIONS DE PETITE VILLE ET DE VILLE MOYENNE

Il convient de bien circonscrire son objet pour la clarté de l'exposé¹².

2.1. DEFINITION SELON STATISTIQUES CANADA

L'institut national de statistique (Statistique Canada) n'utilise pas les termes de « petite ville » ou même « ville moyenne », mais plutôt « **Centre de population** » (CTRPOP).

Une région ayant une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré. Toutes les régions situées à l'extérieur des centres de population sont classées dans la catégorie des régions rurales. Ensemble, les centres de population et les régions rurales couvrent l'ensemble du Canada.

Les centres de population sont classés en trois groupes selon l'ampleur de leur population :

- ✓ *Les **petits centres de population**, comptent une population de 1 000 à 29 999 habitants ;*
- ✓ *Les **moyens centres de population**, comptent une population de 30 000 à 99 999 habitants ;*
- ✓ *Les **grands centres de population urbains**, comptent une population de 100 000 habitants et plus¹³.*

Au Canada, le recensement a lieu tous les cinq ans, le dernier a été mené en mai 2011 et comportait outre celui de la population, celui de l'agriculture, accompagné d'une enquête nationale auprès des ménages. Depuis ce dernier recensement, le terme « centre de population » remplace le terme « région urbaine ».

Les régions urbaines comprenaient une vaste gamme de régions à forte densité de population, allant des petits centres comptant une population de 1 000 habitants aux grands centres comptant une population de plus de 1 million. Cette approche ne tenait pas compte de la différence de la taille considérant toutes les régions urbaines comme faisant partie du même groupe. Comme il est généralement reconnu qu'il existe un continuum dynamique entre urbain et rural, l'emploi du terme « région urbaine » tel qu'il est défini peut mener à des interprétations fautives.

*Les centres de population sont ainsi classés en trois groupes selon la taille de leur population afin de refléter l'existence d'un **continuum entre urbain et rural**¹⁴.*

Le nombre de centre de population, pour les deux plus importantes provinces du Canada est présenté ci-après (*Tableau 1*).

TABLEAU 1 : NOMBRE DE CENTRES DE POPULATION POUR LA PROVINCE DU QUEBEC ET DE L'ONTARIO, EN COMPARAISON AVEC LE CANADA, 2011

Source : Statistique Canada, 2016¹⁵
Réalisation : DESAUNAI, FREDEVAL, 2016

Unité géographique	Canada (en 2011)	Québec (en 2011)	Ontario (en 2011)
Petit CTRPOP	857	224	237
Moyen CTRPOP	54	13	19
Grand CTRPOP	31	6	14

¹² BRUNEAU, Pierre, « Les villes moyennes au Québec : Leur place dans le système socio-spatial », 1989, p. 7

¹³ Statistique Canada, 2016, source : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo049a-fra.cfm>

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Source : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/table-tableau/table-tableau-1-fra.cfm> (2016)

2.1.1. Les critères

Les critères de délimitation des centres de population (CTRPOP) sont classés en ordre de priorité :

- ✓ Les régions urbaines de 2006 qui comptent au moins 1 000 habitants sont considérées comme centres de population en 2011.
- ✓ Si un îlot de diffusion¹⁶ ayant une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré est adjacent à un centre de population, il est alors ajouté à ce centre de population.
- ✓ Si un îlot de diffusion ou un groupe d'îlots de diffusion contigus, chacun ayant un minimum de 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré selon le recensement actuel, l'îlot de diffusion ou le groupe d'îlots de diffusion contigus est alors délimité en tant que nouveau centre de population.
- ✓ La distance par route entre les centres de population est mesurée. Si la distance est inférieure à deux kilomètres, les centres de population sont alors combinés en une seule, à condition qu'elles ne traversent pas les limites de régions métropolitaines de recensement (RMR) ou d'agglomérations de recensement (AR)¹⁷.
- ✓ Si un centre de population est situé à l'intérieur d'une subdivision de recensement (SDR)¹⁸ ou d'une localité désignée (LD)¹⁹, on calcule l'écart de superficie entre le centre de population et la SDR ou la LD. À des fins de confidentialité, si l'écart entre la superficie de la SDR et le centre de population est inférieur à 10 kilomètres carrés, on fait alors correspondre la limite du centre de population à celle de la SDR. Par contre, si la différence entre la LD et le centre de population est inférieur à 10 kilomètres carrés et que la population restante est inférieure à 100, le centre de population annexera complètement la LD²⁰.

2.2. DEFINITIONS SELON LE GOUVERNEMENT CANADIEN

2.2.1. Les petites villes

Les petites villes ne sont pas définies par leur population, mais bien à travers les services qu'elles offrent à la population. Aucun seuil n'est donc mentionné. On les décrit comme étant des municipalités disposant de services et d'installations publics ou privés identiques à ceux présents dans les grandes villes. Dans ces villes, le coût de la vie y est moins dispendieux²¹.

¹⁶ Définition abrégée d'îlot de diffusion (selon Statcan) : Territoire équivalant à un pâté de maisons dont les côtés sont délimités par des rues formant des intersections. Ces territoires couvrent l'ensemble du Canada.

Source : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo014-fra.cfm>

¹⁷ Définition abrégée de Région métropolitaine de recensement (RMR) et agglomération de recensement (AR) (selon Statcan) : Territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un noyau. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants. L'agglomération de recensement doit avoir un noyau d'au moins 10 000 habitants.

Source : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo009-fra.cfm>

¹⁸ Définition abrégée d'une subdivision de recensement (SDR) (selon Statcan) : municipalité ou une région jugée équivalente à des fins statistiques (p. ex., une réserve indienne ou un territoire non organisé).

Source : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo012-fra.cfm>

¹⁹ Définition abrégée de Localité désignée (LD) (selon Statcan) : Correspond habituellement à une petite collectivité qui ne satisfait pas aux critères utilisés pour définir les municipalités ou les centres de population (régions d'au moins 1 000 habitants et d'au moins 400 habitants au kilomètre carré).

Source : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo018-fra.cfm>

²⁰ Statistique Canada, 2016, source : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo049a-fra.cfm>

²¹ Gouvernement du Canada, 2016, source : <http://www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/avant-ville.asp>

Exemples de petites villes canadiennes, d'Est en Ouest : Sydney (Nouvelle-Écosse) ; Corner Brook (Terre-Neuve-et-Labrador) ; Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) ; Moncton (Nouveau-Brunswick) ; Trois-Rivières (Québec) ; Brandon (Manitoba) ; Moose Jaw (Saskatchewan) ; Red Deer (Alberta) et Kelowna (Colombie-Britannique).

2.2.2. Les villes moyennes

Le Gouvernement Canadien définit les villes de taille moyenne comme étant celles dont la population varie entre 100 000 et 1 million d'habitants²². Il est donné, en illustration de ce critère de population, des exemples de villes canadiennes²³.

2.3. DEFINITIONS SELON LA LITTÉRATURE EUROPEENNE ET NORD AMERICAINE

Les notions de villes petites ou moyennes sont difficiles à définir, étant donné l'absence de critères précis sur lesquels se baser pour classer ces villes. MATURANA et TERRA (2010, cité dans CARRIER et DEMAZIERE, 2012) ont observé que « les définitions des termes ville moyenne ou petite ville changent en fonction des pays et des institutions »²⁴. Mais de manière générale, que l'on se positionne en Europe ou en Amérique du Nord, la ville moyenne demeure une notion floue, alors qu'une grande agglomération, ou le village, chacun en a une représentation (DEMAZIERE, HAMDOUCH, BANOVA et DAVIOT, 2011²⁵). Cet avis est partagé par de nombreux auteurs, à l'instar de BRUNET (1997, cité dans CARRIER et DEMAZIERE, 2012), pour reprendre un qualificatif célèbre, la ville moyenne est pour les chercheurs un « objet réel non identifié »²⁶. Il arrive même que des auteurs, à l'image de Suzanne et Pierre-André TREMBLAY (2012), dans leur article « Défis et enjeux de la revitalisation intégrée dans les villes moyennes : le cas des arrondissements de Chicoutimi, Jonquière et Alma »²⁷ ne font même plus l'effort de définir clairement la notion de ville moyenne, n'ayant pas trouvé définition à leur goût dans les multiples travaux portant sur ce sujet. Ils ajoutent à leur article une note pour définir cette notion de ville moyenne : « Il est difficile de donner une définition claire de ce qu'il faut entendre par " ville moyenne ". Aux fins de ce texte, il s'agit de villes plus petites que Montréal ou Québec, mais plus grosses que les villages et dont les fonctions sont plus complexes que celles des localités rurales. »²⁸.

Il devient de ce fait nécessaire d'étudier ces différentes nomenclatures dans le but de dresser nos propres seuils, quant à l'élaboration du concept de ville moyenne supérieure.

2.3.1. Les critères

Dans la plupart des ouvrages les termes de « petite » et « moyenne » ville sont définis uniquement par leur taille. ARTH (2006, cité dans CADIEUX, 2015) affirme que « la méthode la plus classique pour caractériser les villes consiste à poser des limites statistiques en fonction de la population résidante dans une agglomération »²⁹.

En reprenant les dires de LAJUGIE et de BARRERE, l'auteur DESMARAIS (1984) précise « qu'il ne faut pas oublier que même si le volume de population est un élément important, il n'indique pas d'emblée le véritable rôle de la ville. Une ville de taille moyenne n'est pas forcément une ville moyenne au sens fonctionnel du terme (LAJUGIE, 1974). " La définition réelle des petites villes et des villes moyennes passe nécessairement par la conjonction de plusieurs critères géographiques : le poids démographique, mais aussi la fonction de centre local rayonnant sur un petit pays, et la morphologie urbaine, fort bien ressentie à travers les caractères de l'habitat, la concentration des commerces, un début d'animation citadine " (BARRIERE et al., 1980).³⁰

²² Gouvernement du Canada, 2016, source : <http://www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/avant-ville.asp>

²³ Exemples de villes moyennes canadiennes, d'Est en Ouest : St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) ; Halifax (Nouvelle-Écosse) ; Ville de Québec (Québec) ; Ottawa (Ontario) ; Oshawa (Ontario) ; Hamilton (Ontario) ; St. Catharines (Ontario) ; Kitchener (Ontario) ; London (Ontario) ; Windsor (Ontario) ; Sudbury (Ontario) ; Winnipeg (Manitoba) ; Saskatoon (Saskatchewan) ; Regina (Saskatchewan) ; Calgary (Alberta) ; Edmonton (Alberta) et Victoria (Colombie-Britannique).

²⁴ CARRIER, Mario, DEMAZIERE, Christophe, « Introduction la socio-économie des villes petites et moyennes : questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire », 2012/2 (avril), p. 138

²⁵ DEMAZIERE, Christophe, HAMDOUCH, Abdelillah, BANOVA, Ksenija, DAVIOT, Laure, « Observation des dynamiques économiques et stratégies des villes petites et moyennes en région Centre : Volume 1, Analyse des dynamiques de développement de 16 villes petites et moyennes de la région Centre », novembre 2011, p. 15

²⁶ *Ibid.*

²⁷ TREMBLAY, Suzanne et Pierre-André, « Défis et enjeux de la revitalisation intégrée dans les villes moyennes : le cas des arrondissements de Chicoutimi, Jonquière et Alma », Cahiers de géographie du Québec, vol. 56, n° 157, 2012, p. 208

²⁸ *Ibid.*

²⁹ CADIEUX, Philippe, « Analyse de la gouvernance des villes moyennes du Québec engagées dans une démarche de développement durable », juin 2015, p. 6

³⁰ DESMARAIS, Robert, « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne », 1984, p. 356

Pour cette étude, il assurément retenu le critère de taille comme s'avérant incontestablement le point de départ d'une définition qui tiendra également compte de quatre facteurs déterminants pour nombre d'auteurs : le poids démographique (la taille), le rôle régional et la population desservie, le système urbain et le cadre de vie.

- La taille

TAULELLE (2010, cité dans CARRIER et DEMAZIERE, 2012) note que « la plupart des auteurs utilisent dans un premier temps, la donnée démographique pour établir un repérage, mais il existe presque autant de seuils que de chercheurs ou d'organismes en charge de collecter et de traiter des données sur ces villes »³¹. « Petite et moyenne renvoient à une échelle relative » (DESMARAIS, 1984)³². « Une taille ni trop grande, ni trop petite mais moyenne » (BRUNEAU, 1989)³³.

A l'échelle européenne, l'étude des VPM (Ville petite et moyenne) menée dans le cadre de l'Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen (ORATE-ESPON), en 2006, distingue cinq catégories statistiques (ÖIR, 2006, citée dans CARRIER et DEMAZIERE, 2012)³⁴ :

TABEAU 2 : CATEGORIES DE LA HIERARCHIE URBAINE A L'ECHELLE EUROPEENNE

Source : ÖIR, 2006, citer dans CARRIER, Mario, DEMAZIERE, Christophe, « Introduction la socio-économie des villes petites et moyennes : questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire », 2012/2 (avril), p. 138

Réalisation : DESAUNAI, FREDEVAL, 2016

	Niveau	Seuil inférieur	Seuil supérieur
Non définie	5	< 100 000	
Villes	4	50 000	100 000
Moyennes	3	20 000	50 000
Petites villes	2	10 000	20 000
	1	3 000 / 5 000	10 000

A l'échelle stricte de la France, « le seuil supérieur qui caractérise les villes moyennes est de 200 000 habitants » (BRUNEAU, 1989)³⁵, en tenant compte des seuils établis par la DATAR³⁶. La limite inférieure pose quant à elle quelques difficultés puisque les auteurs ne s'entendent pas sur le nombre d'habitants minimal au sein d'une telle agglomération : cette limite « varie entre 20 000 et 50 000 habitants » (SANTAMARIA, 2000)³⁷. Une ville moyenne à l'échelle occidentale serait donc une unité comprenant entre 20 000 et 200 000 habitants. Nous voyons déjà la difficulté à comparer des entités dont le seuil maximum comprend 10 fois plus de population que le seuil minimum, d'autant plus que la notion de seuil est assez réductrice puisqu'elle ne prend pas en compte l'aspect plus fonctionnel ou qualitatif d'une ville³⁸.

BRUNEAU (1989) soutient avec vigueur que la réalité est toute autre au Québec. En fonction de son vaste territoire et de sa faible population, la définition de ville moyenne doit être adaptée à la situation de la Belle Province.

³¹ CARRIER, Mario, DEMAZIERE, Christophe, « Introduction la socio-économie des villes petites et moyennes : questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire », 2012/2 (avril), p. 138

³² DESMARAIS, Robert, « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne », 1984, p. 356

³³ BRUNEAU, Pierre, « Les villes moyennes au Québec : Leur place dans le système socio-spatial », 1989, p. 7

³⁴ CARRIER, Mario, DEMAZIERE, Christophe, « Introduction la socio-économie des villes petites et moyennes : questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire », 2012/2 (avril), p. 138. D'après ÖIR, 2006, p. 30

³⁵ CADIEUX, Philippe, « Analyse de la gouvernance des villes moyennes du Québec engagées dans une démarche de développement durable », juin 2015, p. 6

³⁶ DATAR : La Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

³⁷ ARTH, Emmanuel, « L'influence des villes moyennes sur la géographie sociale des milieux périphériques. L'exemple de la microrégion du Lac-Saint-Jean », Août 2006, p. 27

³⁸ Ibid.

TABLEAU 3 : CATEGORIES DE LA HIERARCHIE URBAINE DU QUEBEC (EN NOMBRE D'HABITANTS)

Source : BRUNEAU, Pierre, « Les villes moyennes au Québec : Leur place dans le système socio-spatial », 1989, p. 26
Réalisation : DESAUNAI, FREDEVAL, 2016

Niveau	Seuil inférieur	Seuil supérieur
Métropole	Montréal	
Grande ville	Québec	
Villes moyennes supérieures	110 000	175 000
Villes moyennes	20 000	65 000
Petites villes	10 000	19 999
Villes très petites	2 500	9 999

Certaines confusions subsistent dans l'ouvrage de 1989. Durant tout son manifeste, Pierre BRUNEAU s'entend à définir les VM (Ville moyenne) et VMS (Ville moyenne supérieure) avec les seuils présents dans le *Tableau 3*, or il ouvre la porte d'autres intervalles démographiques par la suite, à savoir « [...] surtout les villes moyennes (20 000 hab. - 60 000 hab.) et les villes moyennes de niveau supérieur (60 000 hab. - 125 000 hab.) »³⁹ et « le plus souvent les villes moyennes comprennent entre 20 000 et 60 000 habitants »⁴⁰.

L'auteur québécois ayant considérablement contribué à la définition des termes de petites villes, villes moyennes et supérieures, présente en 2000, à travers l'ouvrage intitulé « Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'espérance »⁴¹ une révision de ses seuils démographiques pour classer lesdites villes (*Tableau 4*). Comme utilisé lors de son livre de 1989, le géographe et professeur d'université discrimine les villes selon sept niveaux de hiérarchie urbaine propre au territoire de la Province. Dans cet écrit, une moyenne pour chacune des catégories y est mentionnée.

TABLEAU 4 : CATEGORIES DE LA HIERARCHIE URBAINE DU QUEBEC REAJUSTEES (EN NOMBRE D'HABITANTS)

Source : BRUNEAU, Pierre, « Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'espérance », 2000, p. 33-34
Réalisation : DESAUNAI, FREDEVAL, 2016

Niveau	Seuil inférieur	Seuil supérieur	Moyenne
Métropole	Montréal		/
Grande ville	Québec		/
Villes moyennes supérieures	125 000	200 000	155 000
Villes moyennes	20 000	70 000	40 000
Petites villes	5 000	20 000	10 000
Centres de services (CS)	2 000	5 000	/
Centres de services élémentaires CSE			

L'avantage majeur de ce dernier ouvrage est la classification et l'actualisation de seuil à une époque plus contemporaine de celle de notre étude. Notons qu'entre ces deux ouvrages, il n'y a pas eu de rectification quant à une catégorie incluant la population de 70 000 à 125 000 habitants.

L'emploi de ces termes, d'un espace régional à un autre ne renverra pas nécessairement à des tailles similaires. D'un territoire à l'autre, le rôle des VPM varie considérablement. Ainsi, « une ville qui compte 20 000 habitants en Norvège ou au Portugal peut avoir des fonctions qui correspondraient à celles que l'on trouve habituellement dans des villes de plus de 100 000 habitants en Allemagne ou

³⁹ BRUNEAU, Pierre, « Les villes moyennes au Québec : Leur place dans le système socio-spatial », 1989, p. 102

⁴⁰ *Ibid.* p. 7

⁴¹ BRUNEAU, Pierre, « Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'espérance », 2000, p. 33-34

en France » (CARRIERE, 2008⁴², cité dans CARRIER et DEMAZIERE, 2012⁴³). Dans le contexte français des années 1970, Joseph LAJUGIE écrivait déjà : « [...] telle ville de petite taille (admettons 20 000 habitants ou même moins) devra être considérée comme une ville moyenne dans une région peu peuplée et peu urbanisée, alors qu'une ville deux fois ou trois fois plus peuplée, noyée dans le tissu urbain d'une région à haute densité démographique, ne joue pas nécessairement ce rôle et ne répond pas toujours à cette vocation » (LAJUGIE, 1974⁴⁴, cité dans CARRIER et DEMAZIERE, 2012⁴⁵ ; DESMARAIS, 1984⁴⁶). Toutefois en excluant les quelques cas particuliers, pour ce qui est de ce seuil de 20 000 habitants, il semble unanime pour l'ensemble des auteurs « qu'il serait la résultante de caractéristiques de la structure urbaine. En effet en parlant de la ville de taille moyenne, LAJUGIE affirme que " cette taille minimale (20 000 habitants) correspond à la " masse critique " en deçà de laquelle l'éventail de biens et de services offerts par ce centre est encore trop incomplet pour qu'il puisse effectivement relayer la métropole régionale " » (DESMARAIS, 1984)⁴⁷.

Face à une telle situation, il nous est plus préférable de retenir les seuils développés au sein des récents travaux de Pierre BRUNEAU, à savoir ceux du [Tableau 4](#).

- Le rôle régional et la population desservie

Pour mieux cerner les significations de petite ville et de moyenne ville, il faut considérer celles-ci dans le cadre de la région, c'est-à-dire déterminer le type et l'importance des relations qu'elles entretiennent.

La petite ville et la moyenne tiennent le rôle de centres régionaux, c'est-à-dire qu'elles desservent en biens et services la population du territoire environnant. Leur rayonnement régional est à la mesure de leur importance. La notion de région ne peut s'appliquer indifféremment dans les deux cas. L'espace desservi par la petite ville correspondra à une région plus restreinte que celle de la ville moyenne. Ainsi nous pouvons parler de rayonnement plutôt local pour la petite ville [...].

Cette distinction s'apparente aussi à la densité du peuplement régional qui caractérise par le fait même l'importance de ces centres. [...] La population de la ville « doit être appréciée en fonction de la densité du tissu urbain régional et particulièrement, en fonction de l'étendue de l'espace desservi » (LAJUGIE, 1974).

La petite ville et la moyenne, dans leur région respective, ont des responsabilités de chef-lieu à des degrés différents à des niveaux différents. Desservir une région implique remplir des rôles dans les secteurs agricole, administratif, commercial, de service, industriel et éducatif.

En plus d'avoir des relations intra-régionales très fortes, la ville-centre entretient aussi des liens plus ou moins intenses avec les autres régions, ce qui donne lieu à un ensemble de relations ordonnées à l'intérieur d'un espace structuré⁴⁸.

- Le système urbain

Il reflète les relations hiérarchiques qui existent entre les villes appartenant à un même semis urbain.

Les qualificatifs de petite et moyenne sont attribués après comparaison de l'importance des différentes villes appartenant à un même semis urbain.

L'analyse de l'armature urbaine, c'est-à-dire qu'on pourrait délimiter cette région de base en cernant l'ensemble des villes qui entretiennent des relations entre elles, tout en tenant compte de la hiérarchie qui s'ensuit. Dans notre cas, la petite ville étend son influence à la communauté agricole organisée en hameaux ou en petits villages. Elle sert de lien entre le monde agricole et la ville moyenne. Celle-ci, beaucoup mieux équipée à tous

⁴² CARRIERE, Jean-Paul, « Les villes intermédiaires et l'Europe polycentrique ? », 2008, p. 20, 21 et 22

⁴³ CARRIER, Mario, DEMAZIERE, Christophe, « Introduction la socio-économie des villes petites et moyennes : questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire », 2012/2 (avril), p. 139

⁴⁴ LAJUGIE, Joseph, « Les villes moyennes », 1974

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ DESMARAIS, Robert, « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne », 1984, p. 356. D'après LAJUGIE, Joseph, « Les villes moyennes : Les petites villes en France », 1974, p. 18.

⁴⁷ DESMARAIS, Robert, « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne », 1984, p. 356

⁴⁸ *Ibid.* p. 357

points de vue, dessert une population beaucoup plus nombreuse, dont plusieurs petites villes. À leur tour les moyennes villes subissent l'influence des grandes villes qui, elles, relèvent finalement de la ville prédominante [...].

Le système urbain est une forme d'organisation caractérisée par des relations très intenses entre les différentes villes sans égard à leur niveau hiérarchique [...].

Le territoire d'un système urbain coïncide avec les frontières géopolitiques puisque les relations y sont d'ordinaire plus aisées et fréquentes. Dans le cas du Québec, les forces politique, économique et culturelle favorisent les relations au niveau régional. Il faut donc retenir la région comme territoire de base pour établir les rapports de force entre les centres urbains⁴⁹.

L'armature urbaine peut être idéalisée, à l'image de la *Figure 1* ci-après qui suggère un « modèle » de relations hiérarchiques, entre lieux centraux de ceux davantage périphériques.

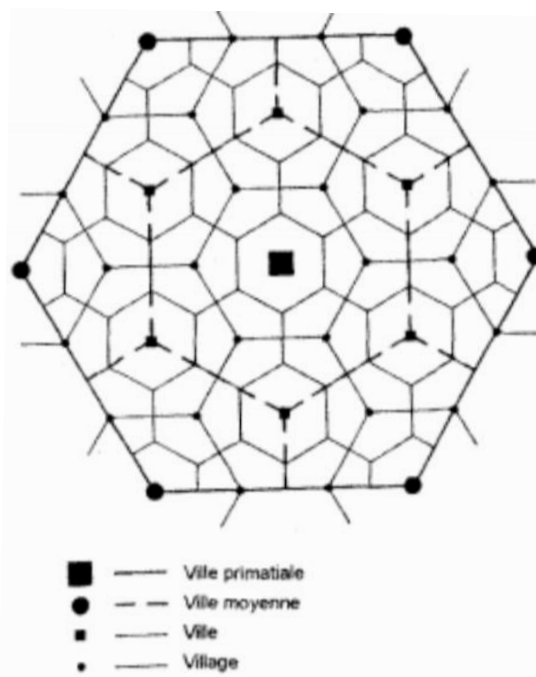


FIGURE 1 : THEORIE DES PLACES CENTRALES

Source : SIMARD, MERCIER et BRISSON, 2001, citée dans ARTH, Emmanuelle, « L'influence des villes moyennes sur la géographie sociale des milieux périphériques. L'exemple de la microrégion du Lac-Saint-Jean », Août 2006, P. 29

Dans son mémoire, ARTH divulgue quelques clefs de lecture pour mieux apprécier la *Figure 1* ci-dessus. « Ce système est hiérarchisé selon la taille des villes. Les entités de ce système, les biens, les personnes et l'information circulent librement selon la dimension des entités. En effet, plus la taille d'une ville est importante, plus la diversité des biens et services l'est également. Au sein de cet espace système, les villes n'apportent donc pas toutes les mêmes activités économiques. Une ville est souvent spécialisée dans un secteur économique particulier. Cette fonction principale peut être industrielle, commerciale, touristique, administrative, etc. »⁵⁰. L'auteur ajoute une condition importante quant à ce modèle relatif aux places centrales. « Cette régularité est possible si l'espace est lui aussi régulier, c'est-à-dire qu'il n'est pas soumis à des variations physiques importantes. Dans le cas d'un territoire accidenté (forte topographie), le modèle s'adapte aux variations des attributs géographiques du paysage »⁵¹.

⁴⁹ DESMARAIS, Robert, « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne », 1984, p. 358

⁵⁰ ARTH, Emmanuelle, « L'influence des villes moyennes sur la géographie sociale des milieux périphériques. L'exemple de la microrégion du Lac-Saint-Jean », Août 2006, p. 29

⁵¹ ARTH, Emmanuelle, « L'influence des villes moyennes sur la géographie sociale des milieux périphériques. L'exemple de la microrégion du Lac-Saint-Jean », Août 2006, p. 30

- Le cadre de vie

*Une ville dont le rôle est de desservir une population régionale est de ce fait mieux équipée et possède un **secteur tertiaire plus développé**. Les habitants auront ainsi le privilège d'avoir **accès à un plus grand choix de biens et services, en plus d'avoir des infrastructures plus complètes et plus fonctionnelles** que ne pourrait offrir une ville de taille semblable n'ayant aucun rôle régional. Cela implique la possibilité de compter sur un **système scolaire assez complet (jusqu'au niveau universitaire dans certains cas), sur des services gouvernementaux, financiers, de santé, sur un ensemble de commerces et d'industries, ainsi que sur une diversité d'emplois : tout cela à peu de distance de son lieu de résidence**. De plus, la petite et moyenne ville ont, comparativement à la ville plus grande, l'avantage de pouvoir compter sur les « **biens naturels** » comme **l'espace, la nature, et les activités de plein air**.*

Ces possibilités accrues pour une population entraînent une amélioration du cadre de vie. Ce terme est ici synonyme de milieu de vie, d'environnement, et non de niveau de vie économique⁵².

- Conclusion des critères

On peut maintenant voir de façon beaucoup plus nette les éléments différents entre d'une part la petite ville et la moyenne et, d'autre part, les villes de petite ou de moyenne taille sans rôle régional.

***La population, bien qu'elle soit un critère important, n'en est pas moins qu'un des éléments parmi d'autres de la définition. Il faut ajouter toute la dimension régionale qui amène la ville à étendre sa zone d'influence et à remplir ses multiples rôles de ville-centre et de chef-lieu.** La responsabilité de desservir une population additionnelle amène la ville à être mieux pourvue en biens et services, mieux équipée en infrastructures, et globalement mieux organisée. Ce qui accorde à la population résidente des facilités additionnelles sans avoir à payer le prix d'une population trop considérable. Le cadre de vie dont elle bénéficie n'est ainsi pas comparable à celui d'une autre ville de même taille mais de rôle différent⁵³.*

2.3.2. Les petites villes

Le livre intitulé « Considération sur les notions de petite ville et de ville moyenne », ayant comme auteur Robert DESMARAIS, n'est pas des plus récents qu'il existe, loin de là. Néanmoins cet ouvrage permet aisément de mesurer le contexte historique (démographique, économique, sociétal, etc.) dans lesquels ont été plongées et sont sorties les VPM québécoises. Dans un premier temps, DESMARAIS suggère de suivre les critères élaborés précédemment, et de les préciser de façon à mieux cerner dans un premier temps la notion de petite ville, puis dans un second temps d'opérer de la même manière pour les villes moyennes.

Contrairement à ce que DESMARAIS (1984) a retenu comme seuil inférieur, à savoir 2 500 habitants, il est plus cohérent comme évoqué précédemment d'actualiser ces seuils avec des ouvrages plus récents, celui de BRUNEAU (2000) servira de référence pour cette définition propre à la province de Québec.

D'abord la taille. Il est alors retenu les limites approximatives de 2 000 à 20 000 habitants.

Cependant, comparativement aux autres critères, celui de la population n'est que l'indicateur d'une certaine organisation. Son importance ne doit pas être exagérée.

***Le critère clé est celui du rôle régional.** La petite ville, de par sa nature, est habituellement située dans les zones qui échappent à l'attraction immédiate des*

⁵² DESMARAIS, Robert, « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne », 1984, p. 358

⁵³ Ibid.

métropoles régionales (BARRERE et al., 1980). « **L'isolement et la forte identité régionale créent les petites villes** » (Ibid.). La zone d'influence qui se dessine autour de ce mini-pôle régional transforme cette ville **en petit centre de biens et services. Plus la population desservie sera grande et plus le secteur tertiaire sera développé** [...].

La véritable petite ville devrait **desservir une population totale (incluant la sienne) au moins équivalente au double de sa propre population**. À l'opposé, la **limite supérieure ne peut se définir par un multiplicateur de 4 ou 5** par exemple, car pour la ville de 5 000 habitants cela représenterait une population totale de 20 000 à 25 000 ce qui ne peut être considéré comme exorbitant connaissant l'ordre de grandeur des petites villes, mais dans le cas d'une ville de 20 000 habitants cela totaliserait de 80 000 à 100 000 habitants. L'ordre de grandeur ainsi atteint dépasserait largement l'esprit de petit centre régional. **Nous dirons donc que la population totale desservie par une petite ville ne devrait pas excéder 50 000 habitants** [...].

Elle constitue la « cellule élémentaire de l'organisation régionale » et qu'elle est « impuissante à étendre loin son rayon d'action... » (Ibid.). **Sa zone d'influence dépendra de sa position géographique par rapport aux autres villes à caractère régional, de la densité du tissu urbain régional, du développement de son secteur tertiaire, et du réseau routier régional.**

La responsabilité de centre régional lui confère des rôles qui peuvent toucher plusieurs secteurs. Pour bien saisir ce fait, il faut se rappeler qu'il s'agit d'une évolution historique. **Elles constituent des « centres locaux nés pour la plupart des relations avec les campagnes qui les entourent** [...]. La plupart des petites villes ont joué dans le passé un rôle de commandement de la zone rurale proche et souvent même un rôle agricole en rapport avec leur propre terroir » (Ibid.). **Le niveau hiérarchique n'est qu'une résultante du rôle historique**. On est donc tenté de croire que le rôle premier de la petite ville demeure toujours agricole. Pourtant si hier il l'était vraiment avec ses activités d'encadrement et de services, de transformation et de commercialisation des produits, on doit constater que **la petite ville qui s'est urbanisée fortement a, dans la majorité des cas, perdu beaucoup de son caractère agricole** [...].

Le rôle administratif en est un autre qui a régressé à certains points de vue. **Des services en ce domaine ont été centralisés dans les villes moyennes ou grandes**. Cependant, d'autres ont gagné les petites villes. Il en est ainsi de l'éducation, de la santé, et des affaires sociales (Ibid.).

La petite ville est aussi l'instigatrice du développement économique de la petite région. **Autrefois celle-ci vivait dans une relative autarcie économique. Elle était le centre des activités artisanales et industrielles, elle constituait le marché local**⁵⁴.

Certaines étaient même le siège d'entreprises très spécialisées. Maintenant, elle accuse une forte dépendance industrielle envers les centres extérieurs et plusieurs anciennes entreprises n'ont pu s'adapter et évoluer (Ibid.). **Etant donné sa faible taille, il lui est difficile de diversifier ses secteurs d'emplois** pour la plupart des villes mono-industrielles spécialisées dans une branche de l'industrie et souvent même à l'intérieur de cette branche dans une production bien déterminée » (KAYSER et al. 1972).

La formation et les qualifications de la main-d'œuvre correspondaient en grande partie à la demande du temps. **L'élévation des niveaux de scolarité et de formation, le marché du travail peu diversifié** (nécessitant une main-d'œuvre peu qualifiée) **ont fait en sorte d'augmenter considérablement le phénomène d'exode de la population a plus qualifiée**⁵⁵.

⁵⁴ DESMARAIS, Robert, « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne », 1984, p. 359

⁵⁵ Ibid., p. 360

2.3.3. Les villes moyennes

La ville moyenne se définit selon les mêmes critères mais son rôle est plus élaboré dû à son importance. Sa taille se situe entre 20 000 et 200 000 habitants approximativement. Ces deux extrêmes font quelque peu sursauter par leur écart assez considérable. On ne peut prétendre que ces limites recouvrent une même entité urbaine puisque **cette classe pourrait se subdiviser en quelques sous-classes** beaucoup plus homogènes dans le cadre d'une analyse structurelle. Toutefois il y a des caractéristiques communes à cet ensemble de villes. « Bien que leur importance démographique soit très inégale, **ces villes ont en commun un rôle d'organisation de l'espace, et en particulier de la vie de relations** » (BARRERE et al., 1980)⁵⁶. **Leur rôle sur l'espace s'observe par leur force d'attraction, par leur polarisation sur les communautés environnantes.** Ainsi par son rayonnement, **la ville moyenne dessert une forte population régionale.** « La ville moyenne se définit par rapport à la zone pour laquelle elle est un pôle d'attraction et de services » (GOHIER, 1973). Comme nous l'avons fait pour la petite ville, nous pouvons évaluer la population desservie par une véritable ville moyenne. La limite inférieure doit tenir compte du territoire plus vaste à desservir et de la densité démographique généralement plus forte, tandis que la limite supérieure ne doit pas surestimer l'influence de cette ville. Nous dirons donc que **la ville moyenne devrait desservir une population totale** (incluant la sienne) **d'au moins 2,5 fois la sienne, et d'au plus 600 000 habitants.**

Il faut bien saisir la réelle portée des critères quantitatifs. Ils servent d'indicateurs à un ordre de grandeur, d'exemples probants d'une certaine réalité. **Fixer uniquement des limites de taille et de population desservie est une forme de réductionnisme statistique.** **L'argument le plus authentique de la petite ville et de la moyenne repose sur l'intégration et l'analyse de la ville dans sa région.**

La ville moyenne semble faire preuve de préjugés favorables. En effet, « **moyen est souvent identifié à équilibré, harmonieux, mesuré, par une confusion fréquente entre le quantitatif et le qualitatif** » (PINCHEMEL, 1973).

Comme son qualificatif l'indique, **la ville dite moyenne est l'intermédiaire dans la hiérarchie urbaine.** Autant la petite ville est importante pour la communauté rurale, autant la ville moyenne l'est pour la petite. **Ce rôle est d'autant plus important qu'il marque une décentralisation de plusieurs services de la grande ville.** La petite ville étant généralement éloignée des grands centres, se tourne vers la ville moyenne qui lui fournit un support à accès facile : « Les villes moyennes ont à jouer un rôle d'équilibre et de relais vis-à-vis de leur proche région, rôle que ne peuvent pas jouer à leur place les villes plus importantes et plus éloignées » (GOHIER, 1973).

La plupart des villes moyennes possèdent une Chambre de commerce, des équipements scolaires et médicaux importants, une fonction bancaire, des réseaux d'autobus et ferroviaires, leur fonction commerciale importante inclut la redistribution et l'approvisionnement pour le commerce de gros et de détail, donc de grands magasins de centre-ville et des centres commerciaux en périphérie.

Cette concentration de biens et services procure aux habitants de la ville moyenne un cadre de vie supérieur aux habitants des villes de taille moyenne mais sans fonction régionale⁵⁷.

⁵⁶ DESMARAIS, Robert, « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne », 1984, p. 361

⁵⁷ Ibid., p. 362

Tout compte fait, la ville moyenne au sens fonctionnel du terme, offre des avantages de la grande ville dans un cadre urbain de taille moyenne. « Les villes moyennes à l'intersection de la vie urbaine et de l'espace rural, doivent permettre de trouver les formes nouvelles, modernes, d'une symbiose entre la ville et la campagne » (GUICHARD, 1973)⁵⁸.

2.4. QUELLE UNITE GEOGRAPHIQUE POUR L'ANALYSE ?

Il a été intéressant de comprendre ce que l'institut national de statistiques, le gouvernement Canadien ainsi que les nombreux auteurs, entendaient par les notions de petite ville et de ville moyenne. Ces deux statuts attribués à certaines villes semblent difficilement dissociables pour en apprécier la complexité à travers chaque territoire. Néanmoins, **il a été choisi de n'étudier qu'une seule catégorie de ville, à savoir les villes moyennes et tout particulièrement les villes moyennes supérieures (VMS).**

- La taille

En tenant compte en premier lieu des seuils démographiques avancés par Pierre BRUNEAU dans son ouvrage de 2000⁵⁹. **Les limites de taille se retrouvent être comprises entre 125 000 et 200 000 habitants. Les VMS se retrouvent ainsi, au Québec, au nombre de quatre.** « Il s'agit de Gatineau, Sherbrooke, Saguenay et Trois-Rivières » (CARRIER, GINGRAS, 2004)⁶⁰.

TABLEAU 5 : POPULATION DES QUATRE VILLES MOYENNES SUPERIEURES DU QUEBEC

Source : Statistique Canada, 2016⁶¹
Réalisation : DESAUNAI, FREDEVAL, 2016

Ville	Population (nombre d'habitants, 2011)	Population à desservir à minima (nombre d'habitants)	Municipalités de comté (MRC)	Population (nombre d'habitants, 2011) ⁶²
Gatineau ⁶³	265 349	663 373	Outaouais	369 171
Sherbrooke	154 601	386 502	Estrie	310 733
Saguenay	144 746	361 865	Saguenay-Lac- Saint-Jean	274 880
Trois- Rivières	131 338	328 345	Trois- Rivières ⁶⁴	/

Certes, les auteurs Mario CARRIER et Patrick GINGRAS ont identifié quatre VMS en 2000, ce choix de villes semble pertinent. Or les temps ont changé, la population a continué à gagner ces villes-centres, rendant obsolètes certains critères, à l'image de celui du nombre d'habitants à desservir au minimum (la ville moyenne devrait desservir une population totale (incluant la sienne) d'au moins 2,5 fois la sienne, et d'au plus 600 000 habitants). Le *Tableau 5* montre que pour chacune des villes, il est impossible de desservir à minima 2,5 fois sa population. Toutes les MRC s'avèrent sous peuplées, en comparaison du poids qu'occupent ces quatre villes respectivement.

*L'analyse de leur évolution démographique et économique pour la période 1971-2001 révèle que, dans l'ordre, ce sont les villes de Gatineau et **Sherbrooke** qui ont connu la meilleure croissance et qui ont les meilleures perspectives d'avenir ; que la ville de Trois-*

⁵⁸ DESMARAI, Robert, « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne », 1984, p. 363

⁵⁹ BRUNEAU, Pierre, « Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'espérance », 2000, p. 33-34

⁶⁰ CARRIER, Mario, GINGRAS, Patrick, « Les villes moyennes. Analyse démographique et économique, 1971-2001 : note de recherche », 2004, p. 569

⁶¹ Statistique Canada, 2016

Source : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/Facts-cma-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CMA&GC=408>

⁶² Institut de la statistique Québec, 2016, source : <http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/recensement/2011/index.html>

⁶³ Statistique Canada, 2016

Source : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/Facts-csd-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CSD&GC=2481017>

⁶⁴ La ville de Trois-Rivières est devenue sa propre MRC depuis 2002. Elle n'a donc plus de population à desservir en dehors de la sienne.

Rivières connaît depuis les années 1990 une stabilité précaire, et que la ville de Saguenay est engagée depuis la dernière décennie dans une relative phase de déclin (CARRIER, GINGRAS, 2004)⁶⁵. [...] Située dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la ville de Saguenay se trouve dans un environnement forestier relativement dense, à la périphérie nord de l'ækoumène québécois, et à plus de 200 km de la région métropolitaine la plus proche (Québec). La ville de Gatineau qui représente la partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau, se trouve dans la région de l'Outaouais, à la frontière ontarienne. La particularité de Gatineau est qu'elle fait partie d'un ensemble métropolitain composé de la capitale fédérale, Ottawa, ce qui n'est certainement pas sans incidences sur le développement économique, mais aussi démographique de Gatineau (Ibid.)⁶⁶.

Ce dernier constat relaté par les auteurs constitue le principal et unique critère d'exclusion de la ville de Gatineau.

« La ville de Trois-Rivières, en Mauricie, à mi-chemin entre Québec et Montréal, prend place sur un axe de 300 km qui accapare plus de 50% de la population du Québec. Sherbrooke se situe à l'extrême Sud de la province, non loin de la frontière américaine, et relativement près de Montréal, au Sud-est » (Ibid.)⁶⁷.

Leur position respective avec Montréal est présentée dans le *Tableau 6* qui suit.

TABLEAU 6 :DISTANCES ROUTIERES ENTRE LES QUATRE VMS ET LE CENTRE-VILLE DE MONTREAL

Source : CARRIER, Mario, GINGRAS, Patrick, « Les villes moyennes. Analyse démographique et économique, 1971-2001 : note de recherche », 2004, p. 571

RMR	Saguenay ¹	Ottawa-Gatineau ²	Trois-Rivières ³	Sherbrooke ⁴
Centre-ville de Montréal	461 km	204 km	143 km	149 km

1 : Distance à partir du secteur Chicoutimi.

2 : Distance à partir du secteur Hull-Centre-ville.

3 : Distance à partir du centre-ville de Trois-Rivières.

4 : Distance à partir du centre-ville de Sherbrooke.

SOURCE : Transports Québec

[p://www.mtq.gouv.qc.ca/fr/information/distances/index.asp](http://www.mtq.gouv.qc.ca/fr/information/distances/index.asp).

- Le rôle régional et la population desservie

« Le sens fonctionnel est le facteur clé pour déterminer la moyenne ville. **Il implique la fonction régionale, la fonction de desserte**, ce qui confère à la ville en question un rôle privilégié dans l'armature urbaine. Cette responsabilité est vérifiée par le regroupement des municipalités du Québec en Municipalités régionales de comté (MRC) » (DESMARAIS, 1984)⁶⁸.

La ville de Trois-Rivières n'est pas retenue pour l'étude, du fait que depuis 2002 cette dernière ne fait plus partie d'une MRC⁶⁹. Ainsi Trois-Rivières ne constitue pas un chef-lieu. Il sera plus difficile, dans le cadre de l'étude, d'identifier la population desservie, souvent étudiée avec les limites administratives.

⁶⁵ CARRIER, Mario, GINGRAS, Patrick, « Les villes moyennes. Analyse démographique et économique, 1971-2001 : note de recherche », 2004, p. 569

⁶⁶ Ibid., p. 570-571

⁶⁷ Ibid., p. 571

⁶⁸ DESMARAIS, Robert, « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne », 1984, p. 363

⁶⁹ Wikipédia, Chapitre 7, Organisation administrative, 2016, source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Trois-Rivi%C3%A8res>

CARRIER et DEMAZIERE (2012) précisent que :

Ces facteurs géoéconomiques, à l'heure de l'économie du savoir, jouent de leur influence positive pour bon nombre de VPM, particulièrement celles qui sont à proximité spatiale des métropoles, même si, contrairement à ce que l'on pense parfois, cette proximité spatiale n'est pas univoque. C'est ce que montre l'article de Pierre-Yves LÉO, Jean PHILIPPE et Marie-Christine MONNOYER. Effectivement, les auteurs démontrent que la proximité spatiale avec les métropoles peut jouer favorablement, mais aussi défavorablement pour les VPM. S'il y a des villes qui profitent de cette proximité, il y en a qui en souffrent, de même qu'il y a des villes à qui rapporte l'éloignement métropolitain, mais aussi d'autres qui en paient le prix. Il y a même des villes pour qui la distance des métropoles ne présente pas d'effet. Il y a aussi le dynamisme des métropoles qui peut avoir un impact sur la réussite des politiques des villes moyennes. Les auteurs concluent sur cette question de la proximité spatiale métropolitaine, que son impact peut être très variable selon les cas, voire selon les époques⁷⁰.

C'est dans cette question de relative proximité avec une métropole que le choix d'étudier la ville de Sherbrooke semble judicieux. Il serait effectivement très intéressant d'apprécier le rôle tenu par Sherbrooke dans son espace régional, en tenant compte des externalités que peut dégager la métropole Montréalaise. D'autres part, en raison de l'existence de seulement deux grandes agglomérations au Québec, il est soutenable de défendre que les villes moyennes ont un rôle à jouer dans le développement régional, puisque ce sont celles qui sont les plus importantes (démographiquement et administrativement) dans la grande majorité des régions québécoises.

- Le système urbain

« Le territoire d'un système urbain coïncide avec les frontières géopolitiques puisque les relations y sont d'ordinaire plus aisées et fréquentes. Dans le cas du Québec, les forces politique, économique et culturelle favorisent les relations au niveau régional. Il faut donc retenir la région comme territoire de base pour établir les rapports de force entre les centres urbains » (DESMARAIS, 1984)⁷¹.

- Le cadre de vie

Au premier abord, l'étude permettra de le confirmer, mais « ces villes offrent tous les services qu'une ville moyenne est en mesure de fournir, tant pour ce qui est de l'éducation (cégep, écoles secondaires), de l'emploi (diversité des emplois disponibles), des services commerciaux (grandes et moyennes surfaces, petits commerçants), de la santé (hôpitaux, CLSC, associations d'entraide et de soutien) et des loisirs (aréna, associations sportives, culturelles et philanthropiques, salle de spectacle) » (ARTH, 2006)⁷².

- Conclusion

Compte tenu des critères avancés précédemment, **les villes moyennes supérieures retenues sont Sherbrooke et Saguenay**. Elles se distinguent des « villes moyennes par leur population plus importante, leur base économique plus solide et plus diversifiée et leur fonction de capitale administrative dans leur région respective » (BRUNEAU, 2000)⁷³.

Toutefois, « **le poids total de ces quatre VMS dans l'économie et la démographie québécoises, s'avère relativement faible ; néanmoins, elles seront sûrement au centre des politiques publiques visant le développement des régions administratives où elles occupent le rôle de pôle régional** » (CARRIER, GINGRAS, 2004)⁷⁴.

⁷⁰ CARRIER, Mario, DEMAZIERE, Christophe, « Introduction la socio-économie des villes petites et moyennes : questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire », 2012/2 (avril), p. 143

⁷¹ DESMARAIS, Robert, « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne », 1984, p. 358

⁷² ARTH, Emmanuelle, « L'influence des villes moyennes sur la géographie sociale des milieux périphériques. L'exemple de la microrégion du Lac-Saint-Jean », Août 2006, p. 29

⁷³ BRUNEAU, Pierre, « Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'espérance », 2000, p. 33-34

⁷⁴ CARRIER, Mario, GINGRAS, Patrick, « Les villes moyennes. Analyse démographique et économique, 1971-2001 : note de recherche », 2004, p. 569

2.5. PROBLEMATIQUE, QUESTION DE RECHERCHE ET HYPOTHESE

Ce paragraphe est une transition entre la phase de définition et de contextualisation du sujet ci-dessus, et la présentation du protocole d'enquête à venir. Au vue de la présentation de la manière dont peuvent être définies les villes moyennes supérieures, nous pouvons désormais ré-énoncer et décomposer notre problématique, qui est la suivante : **Comment caractériser les villes moyennes supérieures québécoise ?** Revenons succinctement sur le terme « caractériser » qu'il faut comprendre au sens que lui donne le Larousse, c'est-à-dire « mettre en relief leur trait dominant »⁷⁵. A travers cette problématique nous chercherons à répondre aux questions suivantes :

- ✓ Quelles sont les variables qui permettent de dresser le portrait des VMS ?
- ✓ Quelles sont les forces et les faiblesses qui constituent l'identité des VMS ?
- ✓ A la lumière de ces analyses peut-on déterminer une variable plus représentative des VMS ?

Au vue des réponses que nous essaierons d'apporter à ces questions qui décomposent d'une certaine manière notre problématique, nous testerons l'hypothèse suivante que le facteur géographique, c'est-à-dire la localisation de la VMS et son accessibilité c'est-à-dire la facilité ou non que l'on a à atteindre ces villes moyennes supérieures au Québec à un rôle déterminant dans la dynamique de celles-ci.

⁷⁵ Source : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/caract%C3%A9riser/13062> (2016)

Et également de trois territoires fédéraux que sont Nunavut, Territoire du Nord-Ouest et Yukon, eux, sont des subdivisions administratives d'un espace géographique appartenant au gouvernement fédéral et dont l'administration est attribuée au Parlement canadien. « Les responsabilités du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux ont été définies en 1867 dans l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*, maintenant connu sous le nom de *Loi constitutionnelle de 1867* »⁷⁷. Le Parlement fédérale est autorisé à « faire des lois pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada » en toute matière non « assignée exclusivement aux législatures des provinces ». ⁷⁸ Celui-ci peut également confier des responsabilités aux territoires, c'est pour cela qu'aujourd'hui « bon nombre de ces responsabilités leurs ont été confiées »⁷⁹. Pour le Canada, ce système fédéral fournit le moyen « de réduire les disparités, parce qu'il permet de mettre en commun les ressources financières. »⁸⁰

TABLEAU 7 : RECAPITULATIF DES COMPETENCES FEDERALES

Source : Parlement du Canada, 2016⁸¹
Réalisation : DESAUNAI, FREDEVAL, 2016

✓ Radio et télécommunications ✓ Salubrité des aliments ✓ Agriculture ✓ Sécurité des transports	✓ Défense nationale ✓ Services postaux ✓ Services bancaires
---	--

1.1.1. Les Provinces

L'ordre provincial est le deuxième ordre d'administration. Les provinces sont des Etats fédérés indépendants les uns par rapport aux autres et possédants, dans leurs champs de compétences législatives, des pouvoir souverains, indépendamment du gouvernement fédéral ; qui leurs sont déléguées par la *Loi constitutionnelle de 1867*. Elles sont, sur leur territoire d'influence, responsables de la plupart des programmes sociaux du Canada tels que l'administration de la santé, l'éducation, et « généralement toutes les matières d'une nature purement locale ou privée dans la province »⁸². Le gouvernement fédéral peut tout de même initier des politiques nationales dans les champs de compétence provinciale, telle que la *Loi canadienne sur la santé*.

TABLEAU 8 : RECAPITULATIFS DES COMPETENCES PROVINCIALES GENERALES

Source : Parlement du Canada, 2016⁸³
Réalisation : DESAUNAI, FREDEVAL, 2016

✓ Organismes de bienfaisance ✓ Services liés à l'environnement ✓ Production d'énergie ✓ Chasse et pêche	✓ Cour provinciale ✓ Soins de santé ✓ Permis de conduire ✓ Education
--	---

1.1.2. La Gouvernance locale

La gouvernance locale est le troisième et le dernier ordre d'administration. Ces administrations municipales (cités, villes, villages, comtés, districts et agglomérations urbaines), aux nombres de 4000, sont « créées par les législatures provinciales, qui les investissent des pouvoirs qu'elles jugent utiles de leur conférer. »⁸⁴. De ce fait, chaque province ou territoire a son propre système d'administration territoriale et de subdivision de son territoire. Ce qui signifie que des unités territoriales peuvent avoir la même désignation dans différentes provinces, sans pour avoir obligatoirement la même définition légale ou les mêmes compétences. Les provinces « dispensent

⁷⁷ Government of Canada, Citizenship and Immigration Canada, « Découvrir le Canada », 1 septembre 2009

⁷⁸ FORSEY, Eugene A, « Les Canadiens et leur système de gouvernement », 2012, p. 22

⁷⁹ Parlement du Canada, 2016, source : http://www.bdp.parl.gc.ca/About/Parliament/senatoreugeneforsey/touchpoints/touchpoints_content-f.html

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ Source : http://www.bdp.parl.gc.ca/About/Parliament/senatoreugeneforsey/touchpoints/touchpoints_content-f.html (2016)

⁸² *Loi constitutionnelle de 1867*, art. 92(16)

⁸³ Source : http://www.bdp.parl.gc.ca/About/Parliament/senatoreugeneforsey/touchpoints/touchpoints_content-f.html (2016)

⁸⁴ FORSEY, Eugene A, « Les Canadiens et leur système de gouvernement », 2012, p. 50

divers services, notamment les aqueducs et les égouts, l'enlèvement des ordures ménagères, la voirie, l'éclairage des rues, le bâtiment, les parcs, les terrains de jeu et les bibliothèques. »⁸⁵.

En ce qui concerne les peuples autochtones, « grâce aux accords en matière d'autonomie gouvernementale et de revendications territoriales. Ils acquièrent des responsabilités et des pouvoirs grandissants, comparables à ceux des provinces et des municipalités. »⁸⁶

Cet échelon territorial qu'est la scène municipale est « clos et sous-valorisé comparativement à la politique provinciale et fédérale. »⁸⁷ Et le gouvernement fédéral qui n'a pas de compétence en matière d'administration territoriale, subdivise tout de même le pays afin d'accomplir ces propres mandats et réaliser des statistiques nationales.

TABLEAU 9 : RECAPITULATIFS DES COMPETENCES MUNICIPALES GENERALES

Source : Parlement du Canada, 2016⁸⁸
Réalisation : DESAUNAI, FREDEVAL, 2016

✓ Services d'adduction d'eau et d'égouts ✓ Collecte des ordures ✓ Parcs municipaux ✓ Prévention des incendies	✓ Permis de construction et zonage ✓ Routes et trottoirs ✓ Transports public
--	---

1.2. CONTEXTE DE L'ETUDE DE CAS LE QUEBEC

Dans cette partie nous analyserons précisément l'organisation territoriale et les interactions de cette administration territoriale du Canada qu'est la province de Québec. L'organisation institutionnelle de Québec est présentée en « entonnoir » de l'échelle la plus large à l'échelle la plus fine. Cette partie a été construite à partir de l'ouvrage *L'Organisation municipale et régionale au Québec en 2014*⁸⁹.

1.2.1. L'organisation régionale

- Les conférences régionales des élus (CRé)

Il y a une CRé par région administrative⁹⁰. Ce sont des instances de concertation et de planification, la CRé est une interlocutrice privilégiée du gouvernement en matière de développement régional. « Sa mission est de promouvoir et de soutenir le développement régional dans plusieurs secteurs d'activité, de favoriser la concertation entre les intervenants socioéconomiques du milieu et d'assumer la planification du développement régional. »⁹¹

Cependant une nouvelle entente de gouvernance régionale va être mise en place. Cette nouvelle gouvernance régionale prévoit « l'abolition des conférences régionales des élus (CRé) et le transfert de leurs responsabilités aux municipalités régionales de comté (MRC). Elle prévoit également l'exercice par les MRC, de nouvelles responsabilités en matière de développement économique local et de soutien à l'entrepreneuriat »⁹² et ceci à partir de mars 2016.

1.2.2. Le palier supra-local

- L'administration régionale Kativik (ARK)

L'ARK exerce des compétences de niveau supralocal sur tout le territoire du Québec situé au nord du 55^{ème} parallèle, à l'exclusion des terres de la communauté crie du Whapmagoostui. De plus, elle

⁸⁵ FORSEY, Eugene A, « Les Canadiens et leur système de gouvernement », 2012, p. 50

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ TOMAS, Mariona, « Montréal : une histoire de réformes territoriales », 2013

⁸⁸ Source : http://www.bdp.parl.gc.ca/About/Parliament/senatoreugeneforse/touchpoints/touchpoints_content-f.html (2016)

⁸⁹ Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), « L'organisation municipale et régionale au Québec en 2014 », 2014

⁹⁰ Le Québec compte 17 régions administratives, qui sont les premières divisions territoriales de la province après celle de l'Etat.

⁹¹ Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), « L'organisation municipale et régionale au Québec en 2014 », 2014, p. 18

⁹² Ministère de l'économie, Science et de l'Innovation, 2016

Source : <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/capitale-nationale/ressources-regionales/#c52859>

apporte un soutien technique aux villages nordiques dans diverses matières relevant de leurs compétences comme l'administration locale, le service de police, les transports, les communications, la formation de la main-d'œuvre. Le territoire de l'ARK comprend deux Territoire Non Organisé.

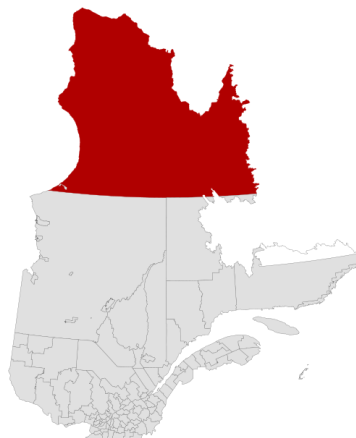


FIGURE 3 : LOCALISATION DU TERRITOIRE DE L'ARK

Source : Wikipédia, 2016⁹³

- Les municipalités régionales de comté (MRC)

Une municipalité régionale de comté regroupe toutes les municipalités locales de son territoire ainsi que, dans certains cas, un ou des territoires non-organisés (TNO). Sur 1 100 municipalités locales québécoises, 1 067 font partie d'une MRC et les autres sont hors MRC⁹⁴.

La MRC est dirigée par un conseil formé du maire de chacune des municipalités locales dont le territoire est compris dans celui de la MRC ainsi que de tout autre représentant d'une municipalité locale selon ce que prévoit le décret constituant la MRC. Le conseil est dirigé par un préfet. Celui-ci est élu par les membres du conseil parmi ceux d'entre eux qui sont maires. Le conseil peut aussi décider que le préfet soit élu par les citoyens de la MRC. Actuellement, 14 préfets sont élus au suffrage direct.

TABLEAU 10 : COMPETENCES DES MRC

Source : MAMOT, *L'organisation municipale et régionale au Québec en 2014*, p.14

Réalisation : DESAUNAI, FREDEVAL, 2016

- ✓ **Aménagement du territoire**
- ✓ **Confection de rôles d'évaluation ; vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes**
- ✓ **Elaboration du plan de gestion des matières résiduelles et du schéma de couverture de risques en sécurité incendie**
- ✓ **Mise sur pied et soutien des centres locaux de développement**
- ✓ **La MRC agit dans les TNO comme si elle était une municipalité locale**

14 villes et agglomérations exerçant certaines compétences de MRC sont dénombrées. Il s'agit de Gatineau, l'agglomération des îles-de-la-Madeleine, Laval, l'agglomération de la Tuque, Lévis, l'agglomération de Longueuil, Mirabel, l'agglomération de Montréal, l'agglomération de Québec, Rouyn-Noranda, Saguenay, Shawinigan, Sherbrooke et Trois-Rivières.

- Les communautés métropolitaines

« Les communautés métropolitaines ont pour mission d'assurer une plus grande cohérence dans la planification et la gestion du développement des régions qu'elles couvrent grâce à une vision partagée

⁹³ Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Administration_r%C3%A9gionale_Kativik (2016)

⁹⁴ Il y a 96 TNO au Québec, dont 94 se trouvent dans le territoire d'une MRC. Les deux autres, Baie-d'Hudson et Rivière-Kohsoak, dans la région du Nord-du-Québec, sont situés hors MRC.

par l'ensemble des municipalités qui les composent. »⁹⁵ Deux Communautés Métropolitaines sont présentes au Québec, il s'agit de :

- ✓ La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) composée de 82 municipalités et comprenant 3.8 millions d'habitants (61% à Montréal, Longueuil et Laval) répartis sur 4 307 km² ;
- ✓ La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) composée de 28 municipalités et comprenant 782 501 habitants (86% à Québec et Lévis) répartis sur 3 595 km².

TABLEAU 11 : COMPETENCES DES COMMUNAUTES METROPOLITAINE DU QUEBEC

Source : Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal⁹⁶ et Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec⁹⁷

Réalisation : DESAUNAI, FREDEVAL, 2016

- ✓ **Aménagement du territoire**
- ✓ **Développement économique**
- ✓ **Développement artistique et culturel**
- ✓ **Equipements, infrastructures, services et activités à caractère métropolitain**
- ✓ **Transport en commun**
- ✓ **Planification de la gestion des matières résiduelles**
- ✓ **CMM : Logement social, assainissement de l'atmosphère et de l'eau**
- ✓ **CMQ : Développement touristique**

- Les agglomérations

Une agglomération est un territoire comprenant celui d'un certain nombre de municipalités liées, parmi lesquelles se trouve une municipalité centrale. Seule la municipalité centrale peut agir à l'égard des compétences d'intérêt commun. A cette fin, elle a compétence non seulement sur son propre territoire, mais aussi sur celui de toute autre municipalité liée.

Ainsi, la municipalité centrale a, outre son conseil municipal, un conseil d'agglomération formé de représentants élus de toutes les municipalités liées. Il prend ses décisions à la majorité des voix. Le nombre de voix des représentants de chaque municipalité à ce conseil est accordé en fonction de la taille de la population qu'ils représentent. Les compétences d'agglomération varient d'une agglomération à l'autre selon la loi. Néanmoins, en général elles ont compétences en Services de police, de sécurité civile et de sécurité incendie, évaluation municipale, transport collectif des personnes, voies de circulation constituant le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération, l'alimentation en eau et assainissement des eaux et élimination et valorisation des matières résiduelles. 11 agglomérations comprenant un total de 41 municipalités locales sont dénombrées (Cookshire-Eaton, La Tuque, Les Îles-de-la-Madeleine Longueuil, Mont-Laurier, Montréal, Mont-Tremblant Québec, Rivière-Rouge, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Marguerite-Estérel).

⁹⁵ Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), « L'organisation municipale et régionale au Québec en 2014 », 2014, p. 16

⁹⁶ Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, Chapitre III, Section I, paragraphe 119

⁹⁷ Ibid., paragraphe 112

1.2.3. Le palier local

Le Québec compte 1 133 municipalités locales et 1 gouvernement régional.

TABLEAU 12 : COMPOSITION DU PALIER LOCAL

Source : MAMOT, *L'organisation municipale et régionale au Québec en 2014*, p.5

Réalisation : DESAUNAI, FREDEVAL, 2016

1 110 municipalités locales constituées selon les régimes municipaux généraux	883 régies par le Code municipal
	227 régies par la Loi sur les cités et villes
23 municipalités locales	14 régies par la Loi sur les villages nordiques et l'Administration régionale Kativik
	9 régies par la Loi sur le village Naskapi
1 gouvernement régional constitué selon des régimes municipaux particuliers et situé principalement dans le Nord-du-Québec	1 gouvernement régional régi par la Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et par la Loi sur les cités et villes

- Le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Il existe depuis le 1^{er} janvier 2014, c'est un organisme municipal régi par la Loi sur les cités et villes remplaçant la Municipalité de Baie-James. Il agit à titre de municipalité locale sur son territoire et peut déclarer sa compétence relevant d'une MRC. De plus, il est réputé agir à titre de conférence régionale des élus pour des questions touchant à son territoire.

- Les municipalités, villes, paroisses, villages, cantons et cantons unis

Les 1 110 municipalités locales régies par la Loi sur les cités et villes et le Code municipal ont différentes désignations. La désignation apparaît dans le nom officiel de la municipalité, mais n'a pas d'effet sur son organisation ou ses pouvoirs. De plus, certaines municipalités possèdent une charte qui, généralement, leur accorde des pouvoirs particuliers.

TABLEAU 13 : DETAILS DES MUNICIPALITES LOCALES

Source : MAMOT, *L'organisation municipale et régionale au Québec en 2014*, p.6

Réalisation : DESAUNAI, FREDEVAL, 2016

Désignation	Nombre	Principale loi d'application
Municipalité	638	Code municipal*
Ville	223	Loi sur les cités et villes
Paroisse	159	Code municipal
Village	44	Code municipal*
Canton	44	Code municipal
Cantons Unis	2	Code municipal
Total	1 110	

* A l'exception de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, de la Municipalité de Rigaud, de la Municipalité de Lac-Etchemin et du Village de Senneville qui sont régis par la Loi sur les cités et villes.

- Les grandes villes

Le Québec compte dix grandes villes de 100 000 habitants et plus.

TABEAU 14 : LA POPULATION DES 10 GRANDES VILLES DE 100 000 HABITANTS ET PLUS

Source : MAMOT, *L'organisation municipale et régionale au Québec en 2014*, p.11

Réalisation : DESAUNAI, FREDEVAL, 2016

Nom de la ville	Nombre d'habitants	Nom de la ville	Nombre d'habitants
Montréal	1 698 062	Sherbrooke	159 448
Québec	530 163	Saguenay	147 100
Laval	416 215	Lévis	142 210
Gatineau	273 915	Trois-Rivières	134 012
Longueuil	237 894	Terrebonne	110 285

Ces dix grandes villes représentent 47,2% de la population du Québec (décret de population 2014) ainsi que 55% des emplois (Enquête nationale auprès des ménages 2011).



FIGURE 4 : LES 10 PLUS GRANDES VILLES DE 100 000 HABITANTS ET PLUS

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), « *L'organisation municipale et régionale au Québec en 2014* », 2014, p. 11

On inclut dans ces municipalités différents types de villages que sont :

- ✓ Les villages nordiques qui possèdent les mêmes pouvoirs et compétences que les autres municipalités locales, à l'exception de quelques différences au chapitre des élections, de la fiscalité et du personnel municipal ;
- ✓ Les villages cris et le village Naskapi constitués aux fins de la gestion municipale des terres de catégorie IB, a essentiellement les mêmes pouvoirs et compétences que les autres municipalités locales, à quelques différences près. Notons toutefois que les communautés Cries et Naskapi sont installées sur des terres de catégorie IA⁹⁸, de compétence fédérale, ne faisant pas partie de municipalités.

⁹⁸ Il s'agit des terres protégées par le gouvernement fédéral.

Cette catégorisation en terres IA et IB⁹⁹ découle de la Convention de la Baie St-James et du Nord québécois.



FIGURE 5 : LES 14 VILLAGES NORDIQUES, LES 8 VILLAGES CRIS ET LE VILLAGE NASKAPI

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), « L'organisation municipale et régionale au Québec en 2014 », 2014, p. 9

- Le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Il existe depuis le 1^{er} janvier 2014, c'est un organisme municipal régi par la Loi sur les cités et ville remplaçant la Municipalité de Baie-James. Il agit à titre de municipalité locale sur son territoire et peut déclarer sa compétence relevant d'une MRC. De plus, il est réputé agir à titre de conférence régionale des élus pour des questions touchant à son territoire.

La fourniture de Service par le gouvernement et les municipalités pour le cas du Québec sont les suivantes :

- ✓ Le gouvernement est responsable de la santé et services sociaux, de la solidarité sociale, de l'éducation ;
- ✓ Les municipalités sont responsables de la sécurité incendie, de l'eau potable et assainissement des eaux, des matières résiduelles, des loisirs et de la culture ;
- ✓ Les deux systèmes sont responsables des habitations, du réseau routier, du transport en commun, du service de police, des parcs et espaces verts, de l'aménagement du territoire et urbanisme et du développement économique.

⁹⁹ Il s'agit des terres protégées par le gouvernement provincial.

1.2.4. Micro-locale

L'arrondissement est une instance de représentation, de décision et de consultation proche des citoyens, instituée pour préserver les particularités locales et pour gérer localement les services de proximité. 43 arrondissements dans le territoire de 8 municipalités locales sont dénombrés (Grenville-sur-la-Rouge, Lévis, Longueuil, Métis-sur-Mer, Montréal, Québec, Sherbrooke et Saguenay).

1.2.5. Les instances de concertation comme outil d'échanges entre trois ordres de gouvernance

- La Table Québec-régions (TQR)

La TQR est une instance privilégiée de consultation et d'échanges entre le gouvernement et les régions en matière de développement régional.

- La Table Québec-Montréal métropolitain pour l'aménagement et le développement (TQMMAD) et La Table Québec-Québec métropolitain pour l'aménagement et le développement (TQQMAD)

Ces tables ont pour mandat de favoriser la concertation pour assurer l'efficacité de l'action publique en vue du développement durable des régions métropolitaines de Montréal et de Québec.

- La Table Québec-municipalité (TQM)

« La Table Québec-municipalités (TQM) est le lieu privilégié où les représentants du gouvernement et du milieu municipal discutent des dossiers concernant la place, le rôle, les responsabilités et l'administration des municipalités : c'est un mécanisme de concertation. La TQM se compose des partenaires suivants : le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), la Fédération québécoise des municipalités (FQM), l'Union des municipalités du Québec (UMQ), la Ville de Montréal et la Ville de Québec.»¹⁰⁰

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) sont des associations municipales. La FQM représente davantage les municipalités régionales de comté et les municipalités rurales tandis que l'UMQ représente davantage les municipalités urbaines.

- Le Comité des partenaires de la ruralité

Ce comité appuie le ministre dans la mise en œuvre et le suivi de la Politique nationale de la ruralité.

1.3. CAS D'ÉTUDE : SAGUENAY ET SHERBROOKE

L'organisation de la gouvernance territoriale présentée ci-dessus démontre la relative complexité du fonctionnement du niveau local, et notamment en termes de compétences, où beaucoup d'entre elles sont partagées à différents niveaux de l'administration territoriale.

Il en ressort également après observation des dix plus grandes villes du Québec, représentants à elles seules 47,2% de la population de la belle-Province et après soustraction des deux premières villes les plus peuplées, à savoir Montréal avec 1 698 062 habitants et Québec avec 530 163 habitants, que les huit autres villes représentent tout de même 19% de la population. Ce pourcentage s'avère non négligeable au vu de la superficie du Québec et démontre ainsi qu'environ 1/5^{ème} de la population vit dans ces villes. Ces dernières qui ont par leur démographie un rôle important au Québec correspondent aux critères de définition des villes moyennes supérieures (*Quelle unité géographique pour l'analyse ?*). Parmi ces villes, quatre correspondent à la définition des villes moyennes supérieures : Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke (BRUNEAU, 2000¹⁰¹). Nous choisirons deux cas d'étude pour tester notre hypothèse afin d'étudier des villes semblables et comparables, en tenant en considération une contrainte temporelle quant à la réalisation de ce projet de fin d'études. Les villes de Sherbrooke et Saguenay sont retenues, elles sont symptomatiques des VMS et comparables. En effet « elles se distinguent des autres villes moyennes par leur population

¹⁰⁰ Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), 2016

Source : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/ministere/table-quebec-municipalites/>

¹⁰¹ BRUNEAU, Pierre, « Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'espérance », 2000

plus importante, leur base économique plus solide et plus diversifiée et leur fonction de capitale administrative dans leur région respective. Aucune de ces deux villes ne se situe à la périphérie des grandes agglomérations urbaine de Montréal et de Québec et en ce sens elles ne constituent pas des villes satellites. » (CARRIER et GINGRA, 2004¹⁰²) comme peut l'être Gatineau sous l'influence d'Ottawa ou Trois-Rivières sur l'axe entre les deux communautés métropolitaines de Montréal et Québec.

¹⁰² CARRIER, Mario, GINGRAS, Patrick, « Les villes moyennes. Analyse démographique et économique, 1971-2001 : note de recherche », 2004, p. 569

2. PRESENTATION DES METHODES D'ANALYSES

Pour analyser notre travail nous allons nous appuyer sur des données statistiques, des lectures et des enquêtes de terrain, mais comment s'y prendre ? Comment analyser des villes moyennes supérieures ? Où trouver les données et les informations ? Quelles informations chercher et utiliser ? C'est dans cette partie que nous vous présentons les réponses à ces questions.

2.1. L'ANALYSE PAR TROIS FACTEURS

Afin de mieux identifier le rôle dans lesquelles se situent les villes de Sherbrooke et de Saguenay, des axes de travail sont suggérés par de nombreux auteurs, notamment à travers des critères ou variables : « la densité de peuplement, la superficie, les migrations domicile- travail, les fonctions et les équipements urbains, l'offre de services, la connectivité, l'accessibilité, etc. » (SANTAMARIA, 2000 ; BOLAY et RABINOVICH, 2004, cité dans CARRIER et DEMAZIERE, 2012)¹⁰³. Pour analyser les cas d'étude nous utiliserons une méthode à trois entrées communiquée à la suite d'un entretien complémentaire avec Juste RAJAONSON, Doctorant en études urbaines à l'UQAM¹⁰⁴ (2016) et travaillant depuis un certain temps à l'analyse des villes québécoises. RAJAONSON décrit trois facteurs pouvant permettre de caractériser les villes moyennes supérieures, reprenant les variables énoncées ci-dessus.

2.1.1. Facteurs structurels

Les facteurs structurels réfèrent aux structures qui ont une origine lointaine dans le passé et qui identifie le caractère actuel de la ville. Ils ne sont pas invariables mais leur modification prend des mesures qui sont susceptibles d'être effectives seulement à long terme. Parmi les facteurs structurels, trois structures peuvent être explorés. La **structure industrielle** est la base sur laquelle repose l'économie de la ville. Certaines s'appuient sur des industries manufacturières, quand d'autres dépendent plus du secteur tertiaire privé ou du secteur tertiaire public. La **structure résidentielle**, c'est à dire qu'il y a des villes composées d'une structure homogène ou non, mais cette composante des facteurs structurels ne sera pas traitée par la suite dans l'analyse de nos résultats car elle nécessite une analyse trop exhaustive pour avoir du sens dans cette exercice. Et enfin la **structure démographique**, pour laquelle il conviendra de soulever qu'une ville avec une croissance démographique s'apparente à une ville attractive et donc une ville qui offrent les conditions à l'implantation et l'établissement humain.

L'étude des facteurs structurels nous permettra de définir si les variables, telles que la structure industrielle et la structure démographique, nous permettent de dresser un portrait des villes moyennes supérieures québécoises.

2.1.2. Facteurs géographiques

Le contexte géographique est souvent celui utilisé pour justifier la non-transférabilité des bonnes pratiques d'un territoire à l'autre. Il s'agit généralement des facteurs sur lesquels les villes non aucune influence. Parmi ces facteurs, on retrouve les concepts d'**accessibilité** à des services et/ou des infrastructures diverses et également les concepts associés à la **distance** par rapport à un noyau urbain central.

Depuis l'avènement des nouvelles technologies, la distance géographique a remplacé le concept de distance spatiale. A la distance géographique s'ajoute l'interaction et la connectivité entre les villes. Cette distance est importante dans le développement de manière général et par extension dans celui du développement durable des villes, étant donné qu'elle constitue un facteur de localisation important. Les facteurs géographiques sont principalement ceux nous permettant de tester notre hypothèse.

¹⁰³ Ibid.

¹⁰⁴ Université du Québec à Montréal.

2.1.3. Facteurs stratégiques

La littérature scientifique suggère l'existence d'une diversité d'approches et de stratégies de mise en œuvre des politiques, en particulier dans un contexte urbain. Ces approches ont été étudiées par PORTNEY en 2002 dans « Taking sustainability seriously in american cities »¹⁰⁵. Elles se distinguent, premièrement, par leur **nature** qui peut être Top-down, Bottom-up ou encore une approche mixte ; deuxièmement par le **degré d'implication** de l'administration publique, c'est-à-dire si elle joue un rôle d'initiateur ou d'accompagnateur dans le processus de mise en œuvre, ou encore **l'utilisation des instruments d'interventions** privilégiés : réglementaire, fiscale, etc.

Il faut reconnaître que l'analyse de ces facteurs présente des difficultés à surmonter, notamment trouver des faits ou décisions d'ordre similaire dans les deux cas d'étude que sont Sherbrooke et Saguenay.

Néanmoins l'étude de ces facteurs, s'ils ne décrivent pas l'identité actuelle des villes moyennes supérieures, nous permettra d'avoir des indices sur la dynamique que veulent impulser les VMS et de voir si les politiques ont le pouvoir de compenser des lacunes, des manques, si tentais qu'ils en existent dans les VMS.

2.2. LES SOURCES D'INFORMATIONS

Pour analyser nos cas d'études, aucune source d'information ne sera mis de côté, des rapports scientifiques aux entretiens complémentaires, néanmoins ces connaissances seront organisées afin d'être traitées et assimilées dans le but de tester notre hypothèse. L'information étant d'une certaine manière infinie autant dans la forme dans laquelle on la trouve que dans l'interprétation qu'on en donne. Nous allons ici présenter les sources et l'organisation des données récoltées.

2.2.1. L'analyse des données statistiques

L'analyse des données statistiques est établie par une grille d'analyse principale qui s'inscrit dans les entrées d'analyses des VMS présentées ci-dessus. Cette grille d'analyse est présentée dans « Protocol for the analysis » ESPON TOWN : Case Study Analysis (*Annexe 1*), qui nous le rappelons est l'un des programmes dans lequel s'inscrit notre projet de fin d'étude. Néanmoins, cette grille présente l'inconvénient de s'appliquer au territoire européen et d'avoir été critiqué sur certain point notamment sur le housing stock¹⁰⁶. En complément, nous utilisons une autre grille d'analyse fournie par l'ODES en s'inspirant des fiches finalisées des villes moyennes en région Centre. Rappelons que ODES est un observatoire qui vise avant tout à observer/à aider à l'observation, par les acteurs, du territoire, des territoires. La complémentarité de ces deux grilles d'analyses nous permet d'avoir des données satisfaisantes, cohérentes et comparable entre elles.

Dans ce travail, l'échelle territoriale retenue pour l'étude statistique sera celle des régions métropolitaines de recensement¹⁰⁷ (RMR de Saguenay et Sherbrooke) ; « [...] c'est l'échelle qui permet de mieux comprendre la dynamique d'une région urbaine. En effet, la RMR comprend un noyau urbain mais aussi des banlieues urbaines et rurales entre lesquelles des interactions économiques (dont notamment le phénomène de déconcentration industrielle), créant ainsi une dynamique d'ensemble sur le territoire ». (CARRIER et GRINGRAS, 2004)¹⁰⁸ C'est aussi l'assurance d'avoir des données fiables, faciles d'accès et régulièrement actualisées.

¹⁰⁵ PORTNEY, Kent E., « Taking Sustainable Cities Seriously : Economic Development, the Environment, and Quality of Life in American Cities », 2013, 51 p. D'après RAJAONSON, Juste, 2016

¹⁰⁶ Constat avancé lors d'un entretien avec DEMAZIERE Christophe, 2016

¹⁰⁷ Définition : Territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. Source : statcan.gc.ca

¹⁰⁸ CARRIER, Mario, GRINGRAS, Patrick, « Les villes moyennes. Analyse démographique et économique, 1971-2001 : note de recherche », Recherches sociographiques, vol. 45, n°3, 2004, p. 569-592

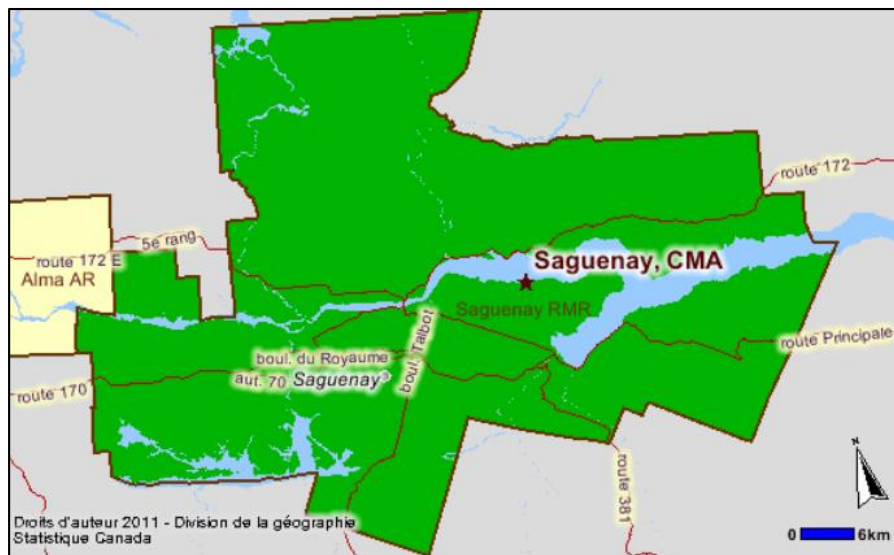


FIGURE 6 : RMR DE SAGUENAY

Source : Statistique Canada (geodepot.statcan.gc.ca), code géographique : 408

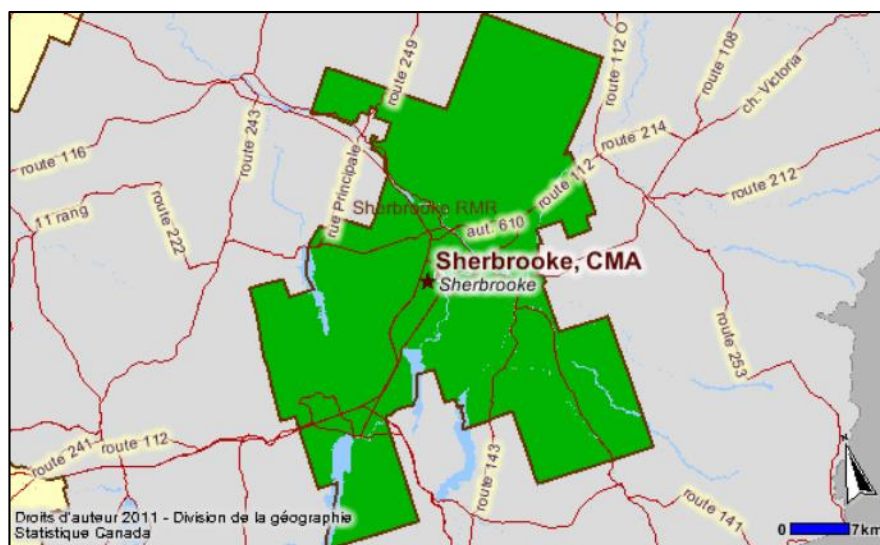


FIGURE 7 : RMR DE SHERBROOKE

Source : Statistique Canada (geodepot.statcan.gc.ca), code géographique : 433

2.2.2. L'analyse par les lectures

Les lectures, après nous avoir permis de définir les critères qui définissent les VMS, vont nous permettre d'avoir les informations que dont nous avons besoins pour l'analyse. En effet, nos analyses sont basées sur de la littérature scientifique, de la littérature technique comme les rapports statistiques fournis par les instituts, ainsi que des travaux moins conventionnels mais tout aussi sérieux comme les travaux d'étudiants de l'Ecole Polytechnique de l'université de Tours. Outre les données obtenues par Statistique Canada, d'autres sources d'information ont été utilisées. Les organisations qui ont également collaboré à la diffusion de données sont les suivantes :

- ✓ Institut de la statistique du Québec ;
- ✓ Affaires municipales et Occupation du territoire ;
- ✓ Transports, Mobilité durable et Electrification des transports Québec.

2.2.3. Un complément par les enquêtes de terrain

Nos résultats bruts seront complétés d'informations, d'avis et d'opinions recueillis auprès de politiques et de techniciens du territoire. Pour ce faire nous utiliserons les grilles d'entretiens qui sont fourni par le programme ESPON. Ces grilles présentent l'avantage d'être complètes, approuvées par une partie de la communauté scientifique et ont été conçues de façon à être utilisables partout en Europe. L'Europe étant très hétéroclite, il en résulte des grilles d'entretiens applicables au contexte

des villes moyennes supérieures québécoises. Deux typologies de grilles existent, la première à destination des politiques (*Annexe 2*) et la seconde des techniciens du territoire (*Annexe 3*). Une consultation citoyenne ne figurera pas au sein de cette étude, potentiellement à défaut. Toutefois cette pratique n'est pas mise en avant dans le protocole d'ESPON (*Annexe 1*). C'est également et principalement dans un souci d'efficacité que ce choix a été décidé. Il nous faudrait réaliser une analyse sociologique et rencontrer un important nombre d'habitants pour avoir une idée crédible et représentative de la stratégie envisagée par la VMS vue par les habitants. Néanmoins la sélection des acteurs interrogés n'est pas effectuée au hasard, nous avons choisi quatre personnes, dont deux avec une fonction susceptible de nous apporter une des informations équivalentes sur les VMS respectives que sont Saguenay et Sherbrooke. Le choix de ces personnes est donc un équilibre entre l'accessibilité de la personne, autrement dit sa disponibilité, et sa crédibilité aux yeux de notre exercice.

Partie 3. Résultats

1. FACTEUR STRUCTUREL

1.1. CAS DE SAGUENAY

1.1.1. Structure industrielle

Cette partie du rapport est rédigée d'après le portrait socio-économique de Saguenay¹⁰⁹, datant de 2007 et se basant sur le recensement de 2001 pour celles concernant les données communiquées par Statistique Canada, mais d'autres sont de 2005. Malheureusement c'est l'unique document de ce type et le plus récent auquel nous avons eu accès à la date où nous écrivons ce projet de fin d'étude.

Pour débiter cette analyse, comprenons que la région de Saguenay-Lac-Saint-Jean dans laquelle s'inscrit la ville de Saguenay a connu un premier démarrage industriel dans les pâtes et papiers du 20^{ème} siècle, puis un second décollage industriel s'est produit dans un secteur nouveau de l'époque, l'aluminium. Ce secteur se consolidera à la faveur de l'industrie de guerre des années 40 et l'usine d'Arvida représentera alors 80% de la production canadienne, en sachant qu'avec l'implantation de cette usine une « company town » fut érigée. Jusqu'aux années 80, la région s'est située dans un fort cycle de développement économique.

Nous utiliserons divers indicateurs de base afin de dresser un portrait économique de la ville de Saguenay. Toujours d'après le portrait socio-économique de Saguenay, en 2001, le taux d'activité¹¹⁰ dans la ville de Saguenay est de 58,9%, le taux d'emploi¹¹¹ de 51,6% et le taux de chômage de 9,3% en 2005 et aujourd'hui de 9,1%.

Les constats sont les suivants :

- ✓ La ville de Saguenay présente un taux de chômage en 2016 plus faible que la région (10,1%), mais tout de même supérieur d'environ 1,5% par rapport à l'ensemble du Québec (7,6%) ;
- ✓ Le taux d'emploi à Saguenay est de 7,3% inférieur à celui du Québec, démontrant ainsi une situation de l'emploi davantage fragile ;
- ✓ Le chômage est approximativement le même qu'il y a 10 ans, avec une augmentation toute récente de celui-ci (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

TABLEAU 15 : TAUX DE CHOMAGE A SAGUENAY ENTRE 2014 ET 2016

Source : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada Mise à jour le 8 avril 2016

Année	2014	2015	2016		
Mois			Janvier	Février	Mars
Taux de chômage (%)	9,6	7,8	7,6	8,5	9,1

Les proportions de l'emploi, d'après l'Enquête origine-destination de 2012¹¹², reflètent selon les grands secteurs économiques l'importante vocation du secteur tertiaire (commerce, services, transport, culture, loisir, etc.). Les données du tableau permettent d'établir les constats suivants :

- ✓ Une plus grande importance du secteur tertiaire à Saguenay (74,5%) par rapport à la région (69,9%) et l'ensemble du Québec (73,9%) ;
- ✓ Un secteur primaire qui se situe dans un rapport comparable à celui du Québec (3,3% et 3,9%).

¹⁰⁹ Daniel Arbour & Associés, « Portrait socioéconomique de Saguenay », 2007

¹¹⁰ Le taux d'activité représente la proportion des personnes de 15 ans et plus qui ont un emploi ou qui en recherchent activement. Source : Ibid

¹¹¹ Le Rapport emploi-population ou le taux d'emploi correspond à la proportion de personnes en âge de travailler (15-64 ans) qui disposent d'un emploi. Cet indicateur témoigne donc éloquentement de la condition socioéconomique générale des populations considérées. Source : Ibid

¹¹² Consortium Dessau-BIP, « Enquête origine-destination 2012 : La mobilité des personnes dans la région de Sherbrooke, 2015, p.16

TABLEAU 16 : GRANDS SECTEURS ECONOMIQUES A SAGUENAY DANS LA REGION ET LE QUEBEC EN 2001

Source : Statistique Canada, recensement de 2001

Territoire	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire
Ville de Saguenay	3,3%	22,2%	74,5%
Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean	7,0%	23,1%	69,9%
Province de Québec	3,9%	22,2%	73,9%

Lorsque nous analysons les entreprises selon leur secteur d'activité, il ressort que le secteur tertiaire domine avec plus de 4 043 entreprises, totalisant près de 74% de l'emploi en 2005. Nous notons également que le commerce est particulièrement présent (1 062 entreprises et 15,9% de l'emploi). Cependant, le secteur secondaire est également bien représenté à Saguenay (661 entreprises et 23% de l'emploi), notamment la fabrication manufacturière avec 313 entreprises, totalisant 14% de l'emploi. Et le secteur des soins de santé et de l'assistance-emploi cumule 402 entreprises et 10,5% de l'emploi.

TABLEAU 17 : ENTREPRISES A SAGUENAY PAR SECTEUR D'ACTIVITE EN 2005

Source : CLD de la ville de Saguenay, répertoire des entreprises, 2005

Secteurs d'activités	Nombre d'entreprises	Entreprises (%)	Nombre d'emplois	Emplois (%)
Agriculture foresterie	179	3,6	2 256	2,9
Extraction minière	8	0,2	136	0,2
Secteur primaire	187	3,8	2 392	3,1
Services publics	4	0,1	1 236	1,6
Construction	344	7,0	5 805	7,4
Fabrication manufacturière	313	6,4	10 977	14,0
Secteur secondaire	661	13,5	18 018	23,0
Commerce de gros et de détail	1 062	21,7	12 459	15,9
Transport et entreposage	122	2,5	2 809	3,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	77	1,6	1 055	1,3
Finance et assurance	139	2,8	1 571	2,0
Services immobiliers et de location	125	2,6	854	1,1

Secteurs d'activités	Nombre d'entreprises	Entreprises (%)	Nombre d'emplois	Emplois (%)
Services professionnels, scientifiques et techniques	450	9,2	4 966	6,3
Gestion de sociétés et d'entreprises	3	0,1	9	0,1
Services administratifs	168	3,4	1 752	2,2
Services d'enseignement	160	3,3	6 125	7,8
Soins de santé et assistance-emploi	402	8,2	8 249	10,5
Arts, spectacles et loisirs	113	2,3	1 492	1,9
Hébergement et restauration	348	7,1	5 126	6,5
Autres services	764	15,6	4 184	5,3
Administrations publiques	110	2,3	7 391	9,4
Secteur tertiaire	4 043	82,7	58 042	73,9
Total	4 891	100	78 452	100

D'après cette analyse de la structure industrielle, nous pouvons soutenir que la ville de Saguenay se caractérise par un chômage plus élevé que celui de la province du Québec et un emploi se trouvant en majorité dans le secteur tertiaire, secteur qui est largement dominant.

1.1.2. Structure démographique

D'après l'étude de CARRIER et GINGRAS¹¹³ (2015), les VMS sont les villes les plus peuplées du Québec à l'extérieur des grandes régions métropolitaines de Montréal et de Québec. La ville de Saguenay a connu une décroissance continue de sa population de 1996 à 2006 (*Figure 8*) ; alors qu'elle comptait 160 928 habitants en 1991¹¹⁴, elle en avait 156 305 en 2006¹¹⁵. D'après l'institut du Québec¹¹⁶, de toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR), celle de Saguenay est la seule à connaître un déclin de population au cours de la période de projection, selon le scénario de référence. De 159 400 habitants en 2011, sa population pourrait atteindre 164 000 en 2028 avant de diminuer à 162 700 habitants en 2036. Au tournant de 2020, l'accroissement migratoire pourrait devenir la principale source de croissance de la RMR, alors que le nombre des décès devrait être supérieur à celui des naissances (*Figure 9*). Notons qu'en 2036 la RMR sera composée à 31% d'aînés¹¹⁷ (*Figure 10*), l'une des proportions les plus fortes parmi les six RMR du Québec. L'âge moyen passerait de 42,6 ans en 2011 à 48,0 ans en 2036.

¹¹³ CARRIER, Mario, GINGRAS, Patrick, « Les villes moyennes. Analyse démographique et économique, 1971-2001 : note de recherche », Recherches sociographiques, vol. 45, n°3, 2004, p. 573

¹¹⁴ Statistique Canada, 2016, source :

<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/Facts-cma-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CMA&GC=408>

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ Institut de la statistique du Québec, « Démographie, Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061, 2014, p. 86

¹¹⁷ Les « aînés » impliquent la population de 65 ans et plus. Source : *Ibid*

Si le scénario¹¹⁸ D - Faible se réalisait, la RMR de Saguenay verrait sa population décliner dès 2021, tandis que le déclin pourrait être évité selon les paramètres du scénario E - Fort.

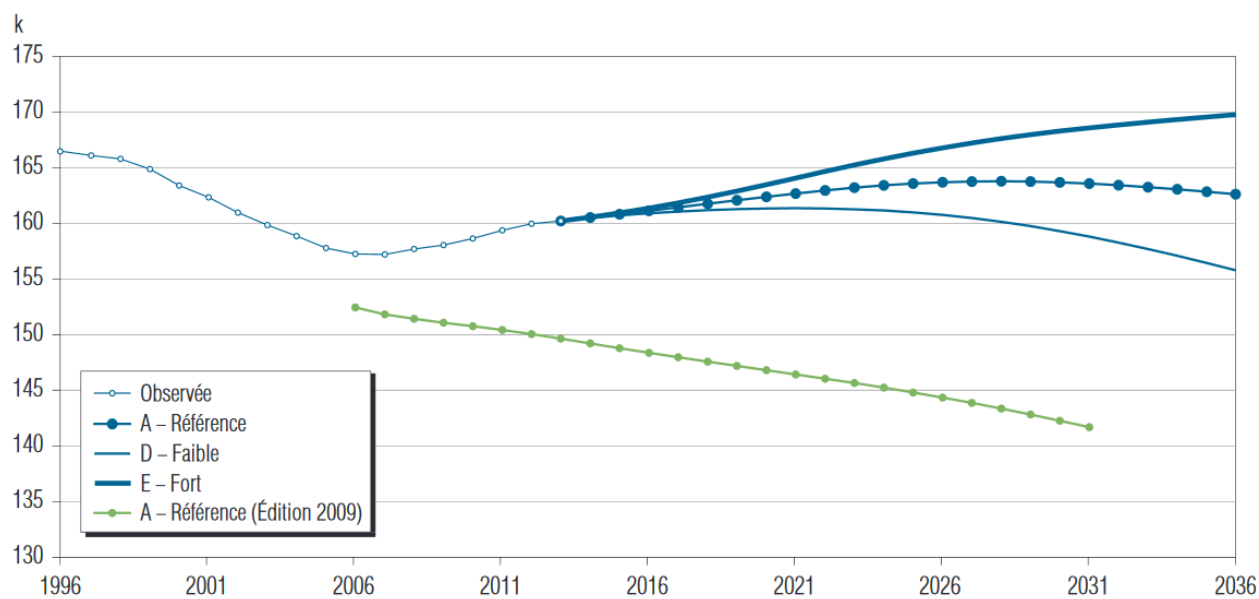


FIGURE 8 : POPULATION OBSERVEE ET PROJETEE SELON LE SCENARIO, RMR DE SAGUENAY, 1996-2036

Sources : Statistique Canada (1996-2013) ; Institut de la statistique du Québec (2014-2036)

¹¹⁸ Les perspectives démographiques 2011-2061 présentent trois scénarios de projection dont le principal, le scénario A - Référence, rassemble les hypothèses plus favorables ou défavorables à la croissance sont regroupées de part et d'autre dans les scénarios E - Fort et D - Faible. Ces deux scénarios opposés proposent un ordre de grandeur reflétant l'incertitude des phénomènes démographiques à venir ; ils ne couvrent pour autant l'ensemble des changements de tendances possibles, particulièrement à l'échelle régionale.

Source : Institut de la statistique du Québec, « Démographie, Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061, 2014, p. 12

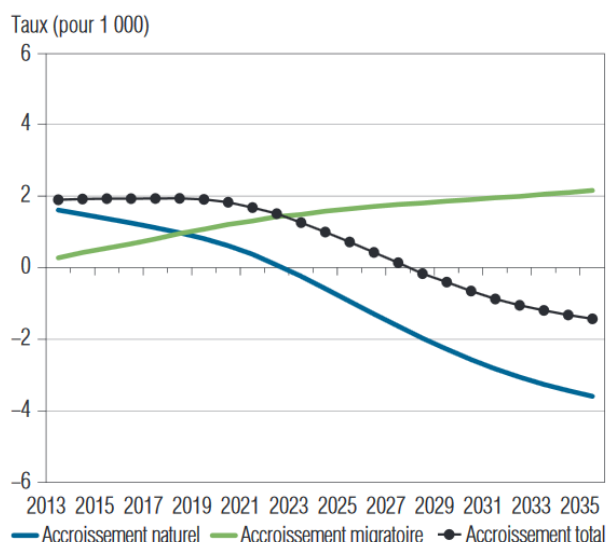


FIGURE 9 : ACCROISSEMENT TOTAL, NATUREL ET MIGRATOIRE, SCENARIO A - REFERENCE, RMR DE SAGUENAY, 2013-2036

Sources : Institut de la statistique du Québec, 2014,

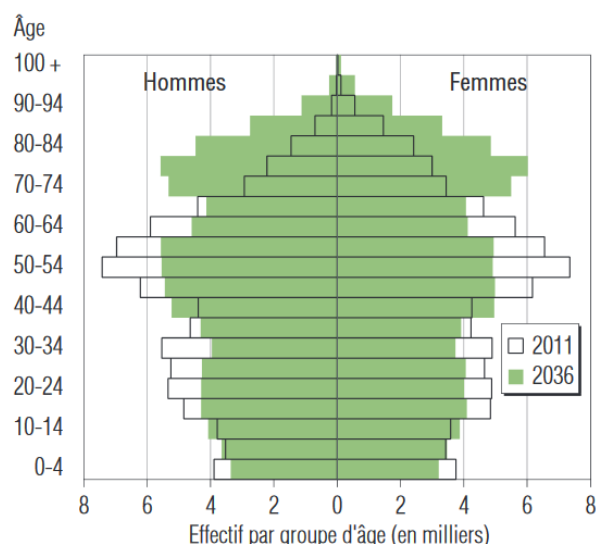


FIGURE 10 : PYRAMIDE DES AGES DE LA RMR DE SAGUENAY, SCENARIO A - REFERENCE, 2011 ET 2036

Sources : Statistiques Canada, 2011 ; Institut de la statistique du Québec, 2036

Cette analyse statistique de la démographie nous montre que la ville de Saguenay perd de plus en plus d’habitants et sa population va avoir tendance à vieillir au fil des années.

1.2. CAS DE SHERBROOKE

1.2.1. Structure industrielle

Cette analyse est rédigée d’après le portrait socio-économique de Sherbrooke¹¹⁹ qui date de 2007 et qui se base sur les recensement de 2006.

A Sherbrooke en 2006, le taux d’activité est de 64,4%, un taux semblable à celui du Québec à cette même époque. En ce qui a trait aux taux d’emploi, 60,8% de la population sherbrookoise occupe un emploi en 2006 comparativement à 58,9% en 1996 ; une augmentation inférieure à celle du Québec. Quant au chômage, il s’élève à 5,5% dans la ville, un taux légèrement inférieur à celui du Québec (6,1%) qui tend à diminuer puisqu’en 1993 il était de 8,8%.

TABEAU 18 : TAUX DE CHOMAGE A SHERBROOKE ENTRE 2014 ET 2016

Source : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, mise à jour le 8 avril 2016

Année	2014	2015	2016		
Mois			Janvier	Février	Mars
Taux de chômage (%)	7.2	6.8	6.6	6.9	7.0

En termes de secteurs d’emploi en 2006, 1,0% de la population sherbrookoise travaille dans les industries traditionnelles du secteur primaire. Le secteur secondaire emploie une proportion non négligeable de travailleurs (20,6%). Au cours des dernières années, ces deux secteurs ont connu des baisses au profit du secteur tertiaire. Ce dernier occupe en 2006 une proportion de 78,4% comparativement à 76,4% en 1996. C’est la ville de Sherbrooke qui fait meilleure figure pour le secteur tertiaire en Estrie.

En ce qui a trait aux professions, le secteur des ventes et services est celui qui occupe le premier rang à Sherbrooke en 2006 (21,2%). Suivent en ordre d’importance les affaires, la finance et l’administration (16,9%) ainsi que les métiers, les transports et la machinerie (13,3%).

¹¹⁹ Conférence régionale des élus de l’Estrie, « Portrait socio-économique de la MRC de Sherbrooke », 2009, p. 5

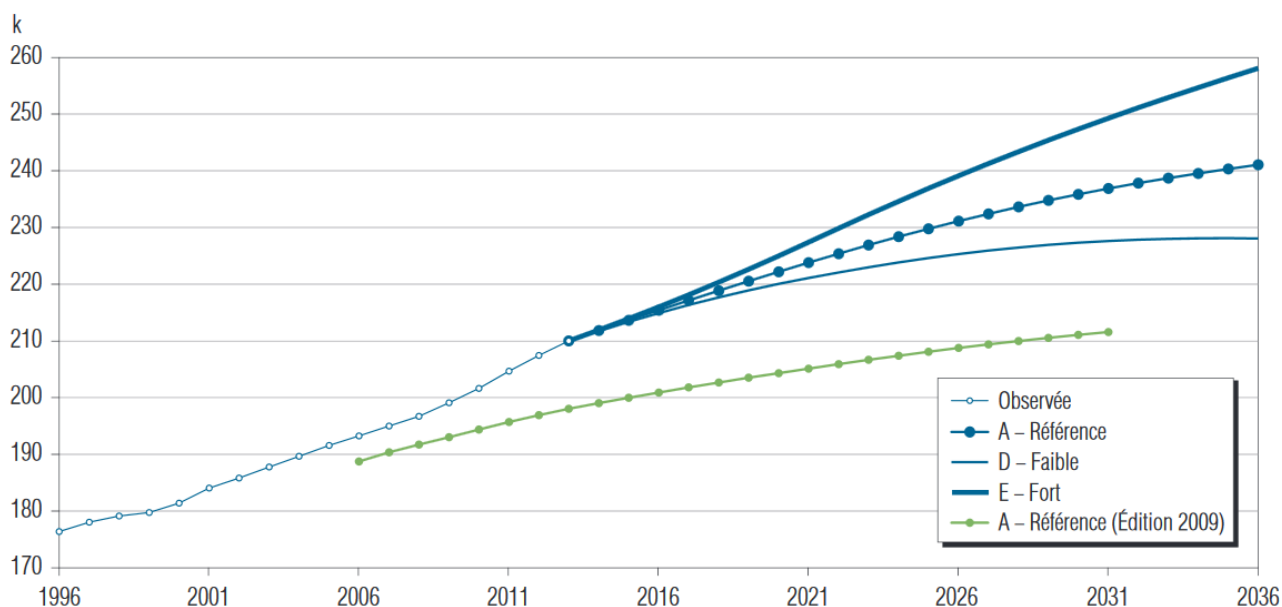
D'après cette analyse de la structure industrielle, nous pouvons dire que la ville de Sherbrooke se caractérise par un chômage moins élevé que celui de la province du Québec, avec un emploi se trouvant en majorité dans le secteur tertiaire qui dominant.

1.2.2. Structure démographique

La ville de Sherbrooke a connu un bond de 140 718 habitants en 1991 à 153 811 en 2001 (+9,3%). Sherbrooke fait partie des villes qui ont contribué au delà de la normale à l'augmentation du poids démographique des villes moyennes, alors que la ville comptait pour 1,4% de la population du Québec en 1971, ce pourcentage atteignait 2,1% en 2001 (CARRIER et GINGRAS, 2004¹²⁰).

D'après l'institut du Québec¹²¹, la population de la RMR de Sherbrooke devrait progresser de 204 700 habitants en 2011 à 241 100 habitants en 2036, une hausse de 18% en 25 ans (*Figure 11*). Le rythme de l'accroissement total devrait ralentir de façon continue si bien que la croissance de la RMR au cours des prochaines années. Un peu avant 2030, le nombre des décès devrait surpasser celui des naissances (*Figure 12*). Alors que la RMR présentait une structure par âge assez similaire à celle du Québec en 2011, elle devrait connaître un vieillissement un peu plus rapide d'ici 2036. A ce moment, 29% de la population serait âgée de 65 ans et plus comparativement à 16% en 2011 à 46,7 ans en 2036 (*Figure 13*). Si le scénario¹²² D - Faible se réalisait, la population de la RMR de Sherbrooke pourrait connaître un léger déclin, mais seulement à partir de 2035.

Population observée et projetée selon le scénario, RMR de Sherbrooke, 1996-2036



Sources : Statistique Canada (1996-2013) ; Institut de la statistique du Québec (2014-2036).

FIGURE 11 : POPULATION OBSERVEE ET PROJETEE SELON LE SCENARIO, RMR DE SHERBROOKE, 1996-2036

Sources : Statistique Canada (1996-2013) ; Institut de la statistique du Québec (2014 – 2036)

¹²⁰ CARRIER, Mario, GINGRAS, Patrick, « Les villes moyennes. Analyse démographique et économique, 1971-2001 : note de recherche », 2004, p. 573

¹²¹ Institut de la statistique du Québec, « Démographie, Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061 », 2014, p. 90

¹²² Les perspectives démographiques 2011-2061 présentent trois scénarios de projection dont le principal, le scénario A - Référence, rassemble les hypothèses plus favorables ou défavorables à la croissance sont regroupées de part et d'autre dans les scénarios E - Fort et D - Faible. Ces deux scénarios opposés proposent un ordre de grandeur reflétant l'incertitude des phénomènes démographiques à venir ; ils ne couvrent pour autant l'ensemble des changements de tendances possibles, particulièrement à l'échelle régionale.

Source : Institut de la statistique du Québec, « Démographie, Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061, 2014, p. 12

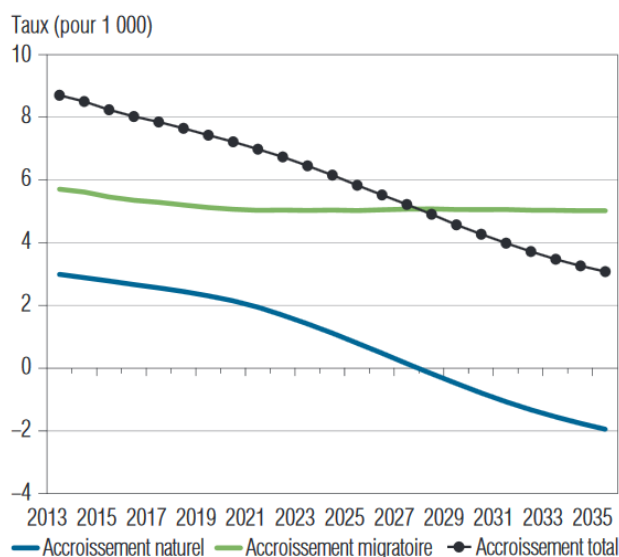


FIGURE 12 : ACCROISSEMENT TOTAL, NATUREL ET MIGRATOIRE, SCENARIO A - REFERENCE, RMR DE SHERBROOKE, 2013-2036

Sources : Institut de la statistique du Québec, 2014

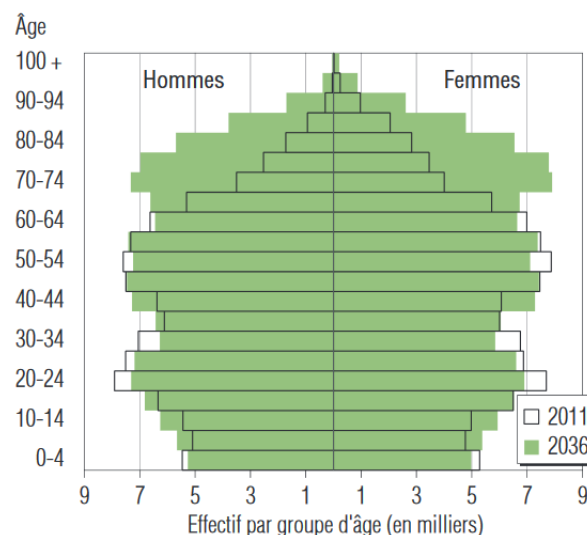


FIGURE 13 : PYRAMIDE DES AGES DE LA RMR DE SAGUENAY, SCENARIO A - REFERENCE, 2011 ET 2036

Sources : Statistiques Canada, 2011 ; Institut de la statistique du Québec, 2036

Ce que l'on peut retenir de notre analyse, c'est que la population de Sherbrooke va continuer à augmenter de façon quasi certaine au vue des scénarii proposés, et que le solde naturel va devenir négatif par l'entremise d'un vieillissement de la population.

1.2.3. Conclusion

L'analyse du facteur géographique nous permet de conclure que les VMS québécoises se caractérisent d'un point de vue démographique par un vieillissement de la population et une baisse significative de l'accroissement naturel dans les années à venir. On peut ajouter également que l'évolution démographique ne permet pas de caractériser la dynamique de ces villes.

Du point de vue industrielle, nous pouvons dire le secteur tertiaire est largement dominant où se trouve la plus grande part des emplois. Néanmoins, il ressort également que la courbe du chômage ne permet pas d'apprécier les dynamiques des VMS.

2. FACTEUR GEOGRAPHIQUE

2.1. CAS DE SAGUENAY

2.1.1. Réseaux et accessibilité

Saguenay se situe au Nord du de la province de Québec, entre le lac Saint-Jean et le Bas-Saguenay, à une distance de 461 km¹²³ du centre-ville de Montréal.

- Réseau routier

Au regard des infrastructures de transport routière, la ville de Saguenay offre une accessibilité interrégionale qui s'appuie sur les route 175 depuis le centre du Québec, 172 à partir de Baie-Comeau et la route 381 depuis la Baie-Saint-Paul. Le système régional s'appuie sur l'autoroute 70 desservant les régions Sud des arrondissements Jonquière et Chicoutimi, la routes 170 depuis Alma et la route 372. Autrement, « le réseau urbain routier comporte des artères et collecteurs routiers qui drainent la circulation depuis le réseau majeur »¹²⁴.



FIGURE 14 : INFRASTRUCTURES ROUTIERES DE SAGUENAY

Source : © les contributeurs d'OpenStreetMap, 2016

¹²³ Distance à partir du secteur de Chicoutimi, Source : Transports Québec

¹²⁴ Daniel Arbour & Associés, « Portrait socioéconomique de Saguenay », 2007, p. 4

TABEAU 19 : HIERARCHIE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Source : wikipedia.org
Réalisation : DESAUNAI, FREDEVAL, 2016

Autoroutes	Routes nationales	Routes régionales
Autoroute 70	Route 170	Route 372
	Route 172	Route 381
	Route 175	

- Autobus

Saguenay possède un service de transport en commun, dont la société publique nommée Société de transport de Saguenay, possède 89 véhicules en 2010¹²⁵.

- Ferroviaire

Il existe peu de chemin de fer, néanmoins ceux qui existe sont exploités le Canadian National et Roberval-Saguenay à un niveau local.

- Aérien

A Saguenay se trouve l'aéroport de Bagotville, base des Forces canadiennes et également aéroport civil. Il constitue l'un des plus importants employeurs de la région. Son rôle de desserte est de niveau régional, avec des vols à destination de Québec, Montréal ou l'Est de la province et le Nunavik. L'aéroport compte aussi des vols internationaux vers notamment les Caraïbes, Cuba et le Mexique.

- Les installations portuaires

Saguenay possède trois installations portuaires majeures, à l'image du port de Grande-Anse et des installations portuaires de Rio Tinto Alcan. Ces installations ont pour objectif d'accueillir les cargos des compagnies minières du Nord du Québec et les paquebots de croisière. Pour ces ports, les estimations à l'horizon 2020 estiment un accueil supérieur à 100 navires pour 100 000 passagers¹²⁶.

En termes d'accessibilité Saguenay est pourvue en infrastructure routière du niveau local au niveau national, néanmoins ce réseau n'est pas si dense. D'autre part la ville est accessible au niveau international par l'entremise de son aéroport et de ses ports, mais ce que l'on relève principalement c'est la marque de l'industrie minière, tout particulièrement sur les infrastructures ferroviaires et portuaires. Ce qui signifie dans le cas de Saguenay que les infrastructures de transports sont la résultante de l'influence d'un développement économique plus que de l'émergence du réseau de transport par lui-même. Ainsi pour conclure l'accessibilité n'est pas la variable qui caractériserait au mieux une la villes moyennes supérieures.

2.1.2. Flux domicile travail

Avant de décrire les flux domicile-travail, il est nécessaire de préciser que les données ne concernent pas la RMR de Saguenay mais la ville de Saguenay. Néanmoins, il reste possible d'analyser ces trajets à cette échelle.

A noter qu'une enquête origine-destination équivalente à celle menée à Sherbrooke est en cours de réalisation et c'est la « [...] première fois qu'une étude de cette envergure sera effectuée dans la régions métropolitaine de Saguenay »¹²⁷.

Selon l'enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, environ 15,4 millions de Canadiens se déplaçaient pour se rendre au travail, alors que 1,1 million travaillaient la plupart du temps à leur domicile. La majorité des habitants de Saguenay soit 48,5% mettent entre 0 et 14 minutes pour se

¹²⁵ Source : ville.saguenay.ca

¹²⁶ TREMBLAY, Jean, « En 2020, nous accueillerons plus de 100 paquebots », Le Journal de Québec, jeudi 30 avril 2015, p .3

¹²⁷ Transports, Mobilité durable et Electrification des transports

rentre sur leur lieu de travail (*Tableau 20*), ce qui est moins que la durée moyenne de ces déplacements dans la province de Québec (27,3 minutes)¹²⁸.

On voit que sur les 61 195 personnes occupées¹²⁹ à Saguenay, 57 525 personnes occupées soit 94% de ces personnes travaillent à Saguenay (*Tableau 21*) et que très peu vont travailler à l'extérieur de la région de Saguenay-Lac-Saint-Jean (*Tableau 22*), c'est-à-dire 1 415 personnes soit 2,2% sur les 64 205 emplois¹³⁰ que compte la ville.

TABLEAU 20 : DURÉE HABITUELLE DU DÉPLACEMENT DE LEUR DOMICILE À LEUR LIEU DE TRAVAIL, RMR, 2011

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011

RMR	Durée moyenne	0 à 14 minutes	15 à 29 minutes	30 à 44 minutes	45 à 59 minutes	60 minutes ou plus
	minutes	pourcentage				
Saguenay	16,9	48,5	36,6	9,7	3,3	1,9
Sherbrooke	18,8	39,3	41,4	13,0	3,2	3,0

TABLEAU 21 : DÉPLACEMENTS ENTRE LE DOMICILE ET LE LIEU DE TRAVAIL DES PERSONNES OCCUPEES DE SAGUENAY AU SEIN DE LA RÉGION SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN, 2006

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006. Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et du développement durable.

Lieu de résidence	Lieu de travail					
	Saguenay-Lac-Saint-Jean					
		Lac-Saint-Jean-Est	Le Domaine-du-Roi	Le Fjord-du-Saguenay	Maria-Chapdelaine	Saguenay
	Saguenay (nb)	1 075	115	890	175	57 525
	Saguenay (%)	1,8	0,2	1,5	0,3	94,0

TABLEAU 22 : DÉPLACEMENTS ENTRE LE DOMICILE ET LE LIEU DE TRAVAIL DES PERSONNES OCCUPEES DE SAGUENAY À L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN, 2006

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006. Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et du développement durable.

Lieu de résidence	Lieu de travail					
	À l'extérieur de la région					
		Jamésie	Québec (TE)	Montréal	La Tuque	Autres
	Saguenay (nb)	265	245	270	60	575
	Saguenay (%)	0,4	0,4	0,4	0,1	0,9

Ces données démontrent que Saguenay est un pôle d'emploi très important, cela est confirmé lorsque l'on étudie le solde de l'emploi¹³¹ qui est de 3 010. Le fait que le solde de l'emploi soit positif reflète que la ville de Saguenay est un importateur net de main d'œuvre.

Les informations recueillies par cette analyse nous permettent de qualifier l'attractivité qu'à la ville moyenne supérieure québécoise sur les travailleurs de la région, avec le cas de Saguenay, nous pouvons conclure que les villes moyennes supérieures sont les pôles d'emploi majeur de leur région.

¹²⁸ Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2010, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

¹²⁹ Correspond au nombre total de personnes qui résident à Saguenay et qui occupent un emploi soit à l'intérieur de celle-ci, soit à l'extérieur.

¹³⁰ Correspond aux personnes qui travaillent sur le territoire de Saguenay.

¹³¹ Correspond au résultat obtenu en soustrayant les personnes occupées à Saguenay du nombre d'emplois qui s'y trouvent.

2.2. CAS DE SHERBROOKE

2.2.1. Réseaux et accessibilité

Sherbrooke se situe au Sud de la province de Québec à 149 km¹³² du centre-ville de Montréal.

- Réseau routier

Sherbrooke est desservie par un réseau routier comprenant quatre autoroutes, plus de sept routes provinciales et de nombreuses artères importantes. L'autoroute 10 est le principal accès à Sherbrooke depuis Montréal, la Montérégie et Granby, passant au Nord-ouest de la ville et forme un chevauchement avec l'autoroute 55. L'autoroute 55 assure le lien entre Sherbrooke et les États-Unis. L'autoroute 410 est l'autoroute qui contourne Sherbrooke par le Sud-ouest, tandis que l'autoroute 610 assure le contournement de Sherbrooke par le Nord. Les routes nationales ont un rôle complémentaire de collecteur et de desserte des territoires.

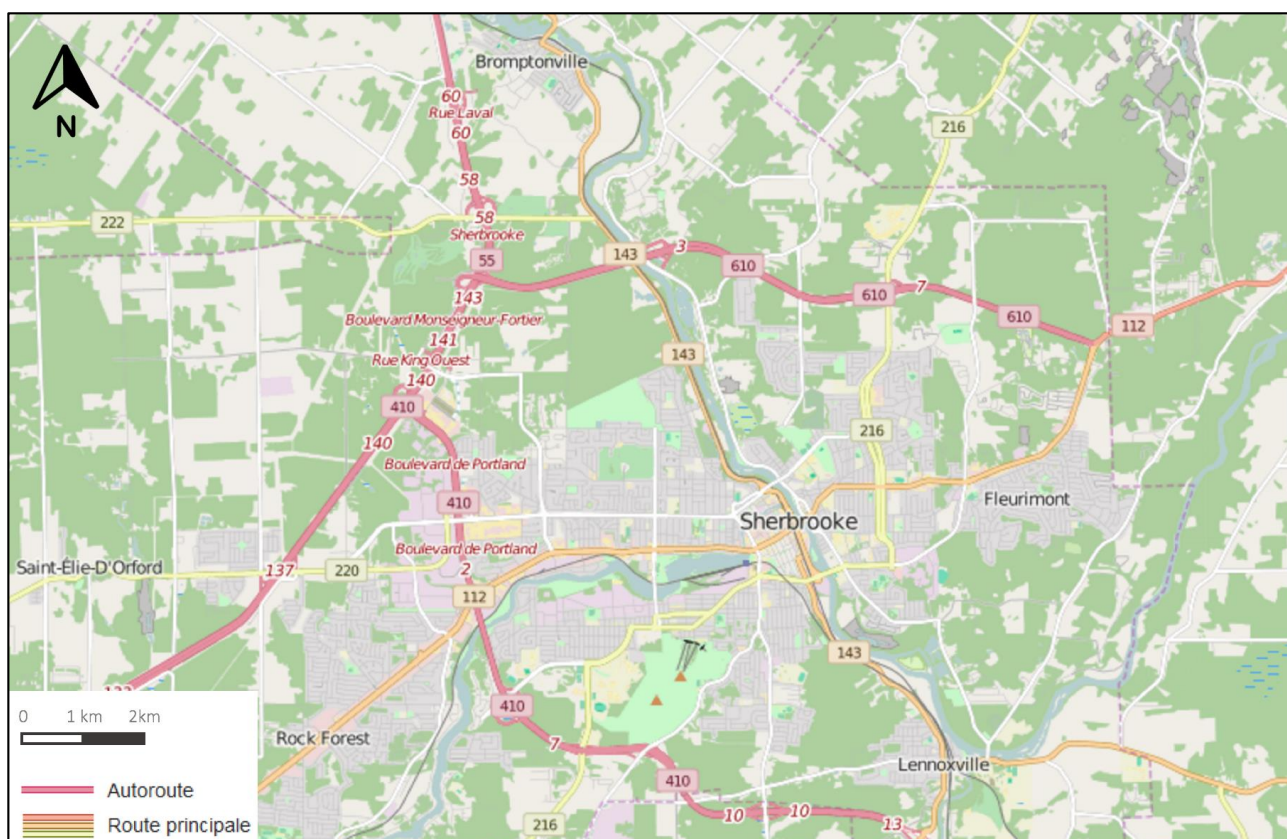


FIGURE 15 : INFRASTRUCTURES ROUTIERES DE SHERBROOKE

Source : © les contributeurs d'OpenStreetMap

TABLEAU 23 : HIERARCHIE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Source : wikipedia.org

Réalisation : DESAUNAI, FREDEVAL, 2016

Autoroutes	Routes nationales	Routes régionales
Autoroute 10	Route 108	Route 216
Autoroute 55	Route 112	Route 249
Autoroute 410	Route 143	Route 222
Autoroute 610		Route 220

¹³² Distance à partir du centre-ville de Sherbrooke, source : Transports Québec

- Autobus

La ville de Sherbrooke possède un bus interurbain qui assure le transport en autocar à l'intérieur et à l'extérieur de l'Estrie. Gérée par la Société de transport de Sherbrooke, cette dernière met en service un transport urbain à travers un système d'autobus, comprenant 90 véhicules en 2014¹³³.

- Réseaux ferroviaire

La ville constitue un important nœud ferroviaire, puisqu'elle est directement desservie par trois entreprises que sont la MMAC (Montréal, Maine & Atlantique Canada compagnie) et le SLQ Chemin de fer St-Laurent et Atlantic qui relève de des compétences fédérales, ainsi que le CFQC (MTQ) (Chemin de fer de Québec central) qui relève de la compétence québécoise.

- Aérien

Sherbrooke possède un petit aéroport régional situé à 20 km à l'Est de la ville. Celui-ci offre un service de taxi aérien sur demande vers toutes les destinations en Amérique du Nord.

En ce qui concerne l'accessibilité, Sherbrooke est très bien pourvu en infrastructure de tout type et à tous les niveaux. Néanmoins, ces caractéristiques en termes d'accessibilité ne permettent pas de caractériser les dynamiques de Sherbrooke.

2.2.2. Flux domicile travail

Cette partie est rédigée d'après l'enquête Origine-Destination 2012, le territoire correspond à la RMR de recensement de Sherbrooke, telle qu'elle a été définie par Statistique Canada au recensement de 2011, à laquelle ont été jointe quelques autres municipalités visibles sur la carte ci-dessous.

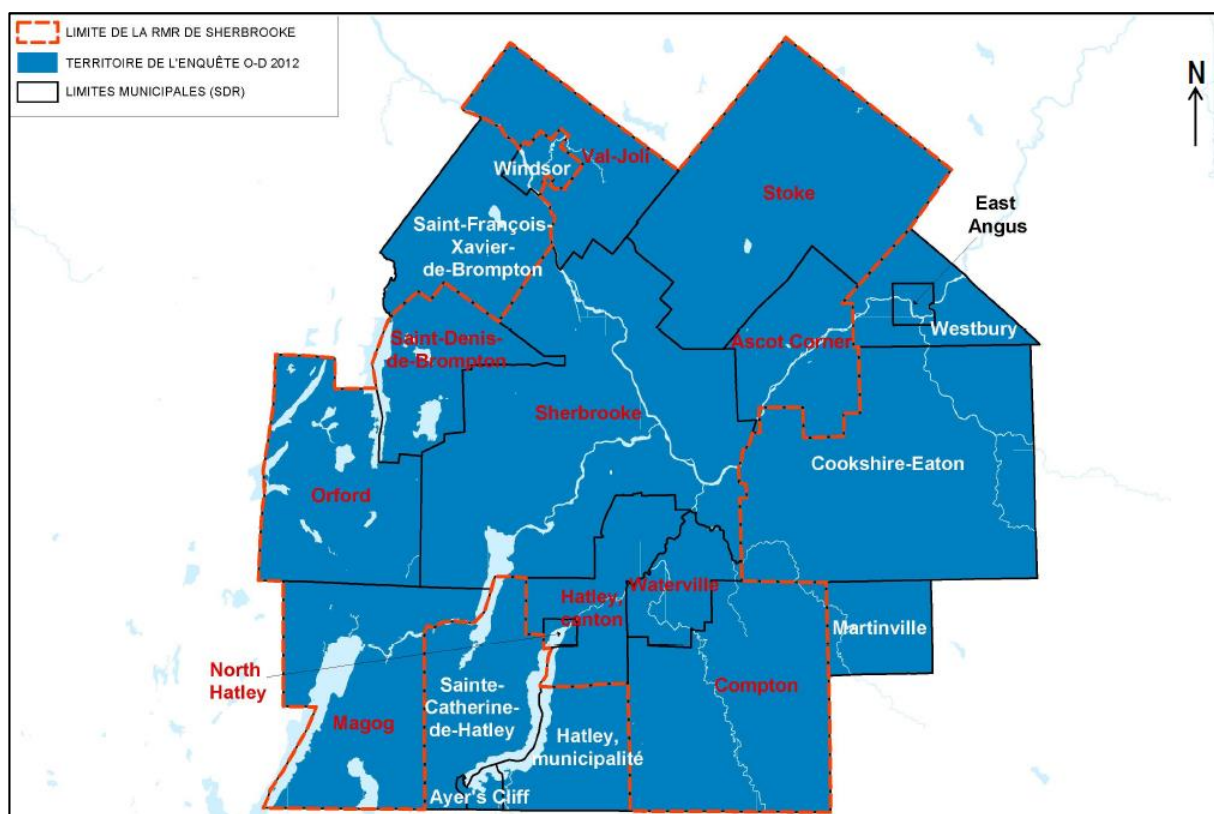


FIGURE 16 : CARTE DU TERRITOIRE DES MUNICIPALITÉS COUVERTES PAR L'ENQUÊTE ORIGINE-DESTINATION 2012

Source : Consortium Dessau-BIP - Enquête origine-destination 2012 : La mobilité des personnes dans la région de Sherbrooke - p.45

¹³³ Source : Société de transport de Sherbrooke

On compte sur le territoire un peu plus d'un demi-million de déplacements effectués quotidiennement par les résidents du territoire ; ce nombre de déplacements est en hausse depuis 2003. La figure ci-après présente les principaux flux de déplacement entre la ville de Sherbrooke, les municipalités en périphérie et le territoire externe pour les déplacements¹³⁴ quotidiens, pour tous modes et motifs excepté le motif « Retour au domicile ». Les flèches droites « représentent les interactions entre les différents secteurs¹³⁵. On observe que 66% des déplacements totaux sont des internes à la ville de Sherbrooke. Les déplacements internes à l'ensemble des municipalités en périphérie représentent quant à eux 16% des déplacements totaux. Il est à noter qu'on observe une plus grande proportion de déplacements qui proviennent des municipalités en périphérie pour se destiner vers la ville de Sherbrooke (9%) que l'inverse (4%), ce qui reflète le rôle de pôle régional de la ville »¹³⁶.

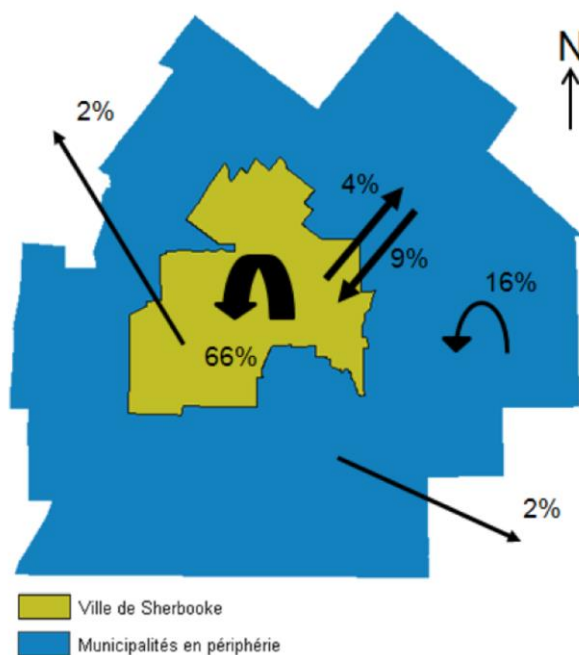


FIGURE 17 : FLUX DES DEPLACEMENTS SUR LE TERRITOIRE COMPLET (2012)

Source : Consortium Dessau-BIP – Enquête origine-destination 2012 : La mobilité des personnes dans la région de Sherbrooke – p.31

Pour conclure, le facteur géographique montre que malgré l'écart qu'il peut y avoir en terme d'accessibilité aux VMS, les flux de déplacements nous montrent qu'elles restent des pôles régionaux.

¹³⁴ Un déplacement est considéré comme interne lorsque l'origine et la destination du déplacement se trouvent dans le même secteur.

¹³⁵ Pour les détails des secteurs se référer à l'Annexe 4.

¹³⁶ Consortium Desau-BIP - Enquête origine-destination 2012 : La mobilité des personnes dans la région de Sherbrooke - p. 30

3. FACTEUR STRATEGIQUE

- Leur nature : top-down, bottom-up et approche mixte,
- Le degré d'implication de l'administration publique à savoir si elle joue un rôle d'initiateur ou d'accompagnateur dans le processus de mise en œuvre,
- L'intégration du développement durable dans l'appareil administratif : à savoir si le développement durable est prise en charge par un département dédié (i.e. centralisée) ou si elle est intégrée dans chaque département (i.e. décentralisée) ou si elle est intégrée dans chaque département (i.e. décentralisée),
- Et les instruments d'interventions privilégiés : réglementaire, fiscale

3.1. CAS DE SAGUENAY

3.2. CAS DE SHERBROOKE

Partie 4. Conclusion

Rappelons que notre hypothèse était la suivante : le facteur géographique est un déterminant dans la dynamique des villes moyennes supérieures (VMS) québécoise. Cette étude révèle que chacune de ces deux villes est unique, mais que certaines tendances communes sont visibles comme le vieillissement de la population ou l'importance du secteur tertiaire. Le facteur géographique n'est qu'en partie un déterminant dans la dynamique des VMS, en effet la localisation à proprement parler de la ville va conditionner son développement. Néanmoins, certaines variables comme le réseaux et l'accessibilité ne déterminent pas la VMS québécoise mais sont plutôt la résultante d'une dynamique, qu'elle soit politique ou économique. Nous concluons également que le facteur structurel serait plus représentatif des VMS, mais nous ne pouvons pas dire après ce travail qu'il existe une variable plus représentative qu'une autre.

Vis-à-vis de ces conclusions, une prise de recul est nécessaire. Nous nous sommes basé uniquement sur l'étude de deux cas, sans doute peu représentatifs de la majorité des VMS. C'est dans cette optique qu'il pourrait être intéressant de poursuivre cette analyse par d'autres études de cas, venant compléter ce travail où permettant d'étudier quels effets les VMS ont sur la dynamique du Québec aujourd'hui.

Bibliographie

Ouvrages imprimés

BRUNEAU, Pierre.- Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'espérance.- Québec : Presses de l'Université du Québec, 2000.- 225 p.

BRUNEAU, Pierre.- Les villes moyennes au Québec : leur place dans le système socio-spatial.- Québec : Presses de l'Université du Québec, 1989.- 195 p.

LAJUGIE, Joseph.- Les villes moyennes.- Paris : Éditions Cujas, 1974, 216 p.

SERVILLO, Loris - ESPON TOWN : Case Study Analysis - Protocol for the analysis, 7 octobre 2012.- 17 p.

SERVILLO, Loris - TOWN : Small and medium sized towns in their functional territorial context - Scientific Report, Espon, Luxembourg, 2014.- 355 p.

Ouvrages électroniques

Conférence régionale des élus de l'Estrie.- Portrait socio-économique de la MRC de Sherbrooke [En ligne] - Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada, 2009.- [consulté le 28 mars 2016]. 91 p.

URL: http://creestrie.qc.ca/wp-content/uploads/2009/11/Portraitsocioeconomique_sherbrooke_nov2009.pdf

ISBN : 978-2-921809-51-1 (version papier)

ISBN : 978-2-921809- 59-7 (version PDF)

Consortium Dessau-BIP.- Enquête origine-destination 2012 : La mobilité des personnes dans la région de Sherbrooke [En ligne] - Bibliothèque nationale du Québec, 2015.- [consulté le 8 avril 2016]. 33 p.

URL : https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/Transport/EnqueteODSherbrooke2012_FaitsSaillants_vFinale_20150223.pdf

ISBN : 978-2-550-70162-2

Daniel Arbour & Associés [En ligne] - Saguenay : Centre local de développement de la Ville de Saguenay, Promotion Saguenay.- Portrait socioéconomique de Saguenay, 2007.- [consulté le 6 février 2016]. 42 p.

URL : http://industrie.saguenay.ca/fr/media/viewst/promo/industrie/publications/Portrait_socio-economique_Saguenay_2007.pdf

DEMAZIERE, Christophe, DAVIOT, Laure.- Observation des dynamiques économiques et stratégies des villes petites et moyennes en région Centre : Volume 2, Quelles politiques et stratégies de développement économique local pour les petites ou moyennes villes ?, rapport de recherche pour la Région Centre, Tours, UMR CITERES [En ligne] - 2011 (novembre). - [consulté le 28 novembre 2015]. 166 p.

URL : http://citeres.univ-tours.fr/IMG/pdf/Vol_2_Analyse_des_politiques_locales_de_5_VPM.pdf

DEMAZIERE, Christophe, HAMDouch, Abdelillah, BANOVA, Ksenija, DAVIOT, Laure.- Observation des dynamiques économiques et stratégies des villes petites et moyennes en région Centre : Volume 1, Analyse des dynamiques de développement de 16 villes petites et moyennes de

la région Centre, rapport de recherche pour la Région Centre, Tours, UMR CITERES [En ligne] - 2011 (novembre). - [consulté le 28 novembre 2015]. 180 p.

URL :

http://citeres.univ-tours.fr/IMG/pdf/Vol_1_Analyse_de_16_villes_petites_et_moyennes_all.pdf

EPSON, Town Scientific Report : Small and medium sized towns in their functional territorial context - Scientific Report, Version 30 August 2014 [En ligne] - Luxembourg : ESPON & KU Leuven, 2014.- [15 décembre 2015]. 354 p.

URL:http://www.espon.eu/export/sites/default/Documents/Projects/AppliedResearch/TOWN/TOWN_Scientific_Report_300814.pdf

FORSEY, Eugene A.- Les Canadiens et leur système de gouvernement [En ligne] - Ottawa : Bibliothèque du Parlement, 2012.- [consulté le 1 décembre 2015]. 56 p.

URL :http://www.loppar.gc.ca/About/Parliament/senatoreugeneforseysbook/assets/pdf/Les_Canadiens_et_leur_systeme_de_gouvernement_8.pdf

GUTIERREZ, Aaron, PAOLO RUSSO, Antonio.- TOWN Small and medium sized towns in their functional territorial context : Case Study Report : Eastern Spain, Final Version [En ligne] - ESPON & University Rovira i Virgili, 2014 (juillet). - [consulté le 6 octobre 2015]. 151 p.

URL :http://www.espon.eu/export/sites/default/Documents/Projects/AppliedResearch/TOWN/TOWN_Case_Study_Report_-_Spain.pdf

Institut de la statistique du Québec, Démographie, Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011 - 2061 - Edition 2014.- [consulté le 01 mars 2016]. 124 p.

URL : www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/perspectives-2011-2061.pdf

ISBN : 978-2-550-71321-0

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).- L'organisation municipale et régionale au Québec en 2014 [En ligne] - Québec (Province), Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bibliothèque et Archives Canada, 2014.- [consulté le 1 décembre 2015]. 20 p.

URL : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs2431458>

PORTNEY, Kent E.,- Taking Sustainable Cities Seriously : Economic Development, the Environment, and Quality of Life in American Cities - Cambridge, Mass : MIT Press, seconde édition, 2013.- [consulté le 8 février 2016]. 380 p.

ISBN : 0262312352 9780262312356

Réseau ontarien d'éducation juridique.- La constitution canadienne [En ligne] - ROEJ, 2013.- [consulté le 22 décembre 2016]. 5 p.

URL :http://ojen.ca/sites/ojen.ca/files/resources/En%20resume_%C3%89L%C3%88VE_La%20constitution%20canadienne_0.pdf

Chapitres d'ouvrage, ou contribution à un ouvrage collectif

CARRIERE, Jean-Paul.- « Les villes intermédiaires et l'Europe polycentrique ? ». Réalités industrielles 2.- février 2008.- p.18-26

URL : <http://www.anales.org/ri/2008/ri-fevrier-2008/Carriere.pdf>

CARRIER, Mario, DEMAZIERE, Christophe.- Introduction. La socio-économie des villes petites et moyennes : questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire [En ligne] - Cairn pour Armand Colin / Dunod, Revue d'Économie Régionale & Urbaine, 2012, (avril).- [consulté le 20 septembre 2015]. p. 135-149, mis en ligne le 12 décembre 2012.

URL : www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2012-2-page-135.htm

DOI : 10.3917/reru.122.0135

CARRIER, Mario, GINGRAS, Patrick.- Les villes moyennes. Analyse démographique et économique, 1971-2001 : note de recherche [En ligne] - Vol 45, numéro 3, 2004.- [4 décembre 2015]. p. 569-592.

URL : <http://id.erudit.org/iderudit/011470ar>

DOI : 10.7202/011470ar

DESMARAIS, Robert.- Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne [en ligne] - Département de géographie de l'Université Laval, Vol 28, numéro 75, 1984.- [21 novembre 2015]. p. 355-364.

URL : <http://id.erudit.org/iderudit/021667ar>

DOI : 10.7202/021667ar

DEMAZIERE, Christophe, SERRANO, José, VYE, Didier.- Introduction. Les villes petites et moyennes et leurs acteurs : regards de chercheurs [En ligne] - Norois, Presses universitaires de Rennes, 2012, (N° 223).- [consulté le 17 septembre 2015]. p. 7-10, mis en ligne le 30 juin 2012.

URL : www.cairn.info/revue-norois-2012-2-page-7.htm

TREMBLAY, Suzanne, TREMBLAY, Pierre-André.- Défis et enjeux de la revitalisation intégrée dans les villes moyennes : le cas des arrondissements de Chicoutimi, Jonquière et Alma [En ligne] - Cahiers de géographie du Québec, vol. 56, numéro 157, 2012.- [consulté le 19 janvier]. p. 207-224.

URL : <http://id.erudit.org/iderudit/1012219ar>

DOI : 10.7202/1012219ar

Périodiques imprimés ou électroniques

CRESPO, S., RHEAULT S. - Donnée démographique en bref « l'inégalité du revenu disponible des ménages au Québec et dans le reste du Canada : bilan de 35 année ». Institut de la statistique du Québec, Volume 19, numéro 1, Octobre 2014 [consulté le 8 avril 2016]

URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol19-no1.pdf>

TOMAS, Mariona.- « Montréal : une histoire de réformes territoriales ». Métropolitiques [En ligne], 22 mars 2013, [Consulté le 18 décembre 2016]

URL : <http://www.metropolitiques.eu/Montreal-une-histoire-de-reformes.html>

Thèses, Mémoires, Rapport inédits

ARTH, Emmanuelle.- L'influence des villes moyennes sur la géographie sociale des milieux périphériques. L'exemple de la microrégion du Lac-Saint-Jean.- 138 f.
Mémoire de Maîtrise : Maîtrise en études et interventions régionales.- Université du Québec à Chicoutimi, Août 2006
URL : <http://constellation.uqac.ca/479/>

CADIEUX, Philippe,- Analyse de la gouvernance des villes moyennes du Québec engagées dans une démarche de développement durable. - 78 f.
Mémoire de Maîtrise : Maîtrise en environnement.- Université de Sherbrooke, juin 2015
URL : <http://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/6977>

Sites web consultés

Institut de la statistique Québec [2016]
URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/recensement/2011/index.html>
URL : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/pdf/ddt_02.pdf

Larousse.fr [2016]
URL : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/caract%C3%A9riser/13062>
URL : http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Canada_population/186050

Gouvernement du Canada [2016]
URL : <http://www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/avant-ville.asp>

Ministère de l'économie, Science et de l'Innovation [2016]
URL : <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/capitale-nationale/ressources-regionales/#c52859>

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) [2016]
URL : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/ministere/table-quebec-municipalites/>

Parlement du Canada [2016]
URL : http://www.bdp.parl.gc.ca/About/Parliament/senatoreugeneforse/touchpoints/touchpoints_content-f.html

Perspective Monde [2015]
URL : <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?codeTheme=1&codeStat=EN.POP.DNST&codePays=CAN&codeTheme2=1&codeStat2=x&codePays2=USA&langue=fr>

Société de transport de Sherbrooke [2016]
URL : <http://www.sts.qc.ca/>

Statistique Canada [2016]
URL : <http://geodepot.statcan.gc.ca/GeoSearch2011-GeoRecherche2011/GeoSearch2011-GeoRecherche2011.jsp?lang=F&otherLang=E&searchGeocode=408&searchGeocode1=&searchGeocode2=&layerSelected=cmaca&searchTheme=GeoCode&searchPass=2&boundaryType=>
URL : <http://geodepot.statcan.gc.ca/GeoSearch2011-GeoRecherche2011/GeoSearch2011-GeoRecherche2011.jsp?lang=F&otherLang=E&searchGeocode=433&searchGeocode1=&searchGeocode2=&layerSelected=cmaca&searchTheme=GeoCode&searchPass=2&boundaryType=>
URL : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/Facts-cma->
URL : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo009-fra.cfm>

URL : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo012-fra.cfm>
URL : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo014-fra.cfm>
URL : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo018-fra.cfm>
URL : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo049a-fra.cfm>
[fra.cfm?LANG=Fra&GK=CMA&GC=408](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo049a-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CMA&GC=408)
URL : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/table-tableau/table-tableau-1-fra.cfm>
URL : <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-214-x/91-214-x2015000-fra.pdf>
URL : <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/demo02a-fra.htm>

Statistiques mondiales [2015]

URL : <http://www.statistiques-mondiales.com/canada.htm>
URL : http://www.statistiques-mondiales.com/etats_unis.htm
URL : http://www.statistiques-mondiales.com/union_europeenne.htm

Transports, Mobilité durable et Electrification des transports Québec [2016]

URL : <http://www.mtq.gouv.qc.ca/fr/information/distances/index.asp>.
URL : <https://www.mtq.gouv.qc.ca/salle-de-presse/nouvelles/Pages/OD-saguenay-2015.aspx>
URL :
https://www.mtq.gouv.qc.ca/salle-de-presse/nouvelles/Pages/rapports_enquete_O-D_2012.aspx

Ville de Saguenay [2016]

URL : <http://ville.saguenay.ca>

Ville de Sherbrooke [2016]

URL : <https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/>

Wikipédia [2016]

URL : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Trois-Rivi%C3%A8res>
URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Administration_r%C3%A9gionale_Kativik

Index des sigles

A

B

C

CFQC : Chemin de fer de Québec central

M

MAMOT : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

MTQ : Ministère des Transports, Mobilité durable et Electrification des transports

MRC : Municipalités régionales de comté

O

ORATE-ESPON : l'Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen - en anglais : ESPON

R

RMR : Région métropolitaine de recensement

S

SLQ : Saint-Laurent et Atlantique Québec

V

VPM : Ville petite et moyenne

VMS : Ville moyenne supérieure

Tables des illustrations

CARTES

Carte 1 : Répartition de la population au 1^{er} juillet 2014, selon la division de recensement, Canada .2

FIGURES

Figure 1 : Théorie des places centrales	9
Figure 2 : Localisation des provinces et des trois territoires canadiens	17
Figure 3 : Localisation du territoire de l'ARK.....	20
Figure 4 : Les 10 plus grandes villes de 100 000 habitants et plus	23
Figure 5 : Les 14 villages nordiques, les 8 villages Cris et le village Naskapi	24
Figure 6 : RMR de Saguenay	29
Figure 7 : RMR de Sherbrooke	29
Figure 8 : Population observée et projetée selon le scénario, RMR de Saguenay, 1996-2036.....	34
Figure 9 : Accroissement total, naturel et migratoire, Scénario A - Référence, RMR de Saguenay, 2013-2036.....	35
Figure 10 : Pyramide des âges de la RMR de Saguenay, scénario A - Référence, 2011 et 2036.....	35
Figure 11 : Population observée et projetée selon le scénario, RMR de Sherbrooke, 1996-2036.....	36
Figure 12 : Accroissement total, naturel et migratoire, Scénario A - Référence, RMR de Sherbrooke, 2013-2036.....	37
Figure 13 : Pyramide des âges de la RMR de Saguenay, scénario A - Référence, 2011 et 2036.....	37
Figure 14 : Infrastructures routières de Saguenay.....	38
Figure 15 : Infrastructures routières de Sherbrooke.....	41
Figure 16 : Carte du territoire des municipalités couvertes par l'enquête origine-destination 2012 .	42
Figure 17 : Flux des déplacements sur le territoire complet (2012).....	43

TABLEAUX

Tableau 1 : Nombre de centres de population pour la province du Québec et de l'Ontario, en comparaison avec le Canada, 2011	3
Tableau 2 : Catégories de la hiérarchie urbaine à l'échelle Européenne.....	6
Tableau 3 : Catégories de la hiérarchie urbaine du Québec (en nombre d'habitants)	7
Tableau 4 : Catégories de la hiérarchie urbaine du Québec réajustées (en nombre d'habitants).....	7
Tableau 5 : Population des quatre villes moyennes supérieures du Québec	13
Tableau 6 : Distances routières entre les quatre VMS et le centre-ville de Montréal.....	14
Tableau 7 : Récapitulatif des compétences fédérales.....	18
Tableau 8 : Récapitulatifs des compétences provinciales générales	18
Tableau 9 : Récapitulatifs des compétences municipales générales	19
Tableau 10 : Compétences des MRC	20
Tableau 11 : Compétences des communautés métropolitaine du Québec	21
Tableau 12 : Composition du palier local	22
Tableau 13 : Détails des municipalités locales.....	22
Tableau 14 : La population des 10 grandes villes de 100 000 habitants et plus	23
Tableau 15 : Taux de chômage à Saguenay entre 2014 et 2016	31
Tableau 16 : Grands secteurs économiques à Saguenay dans la région et le Québec en 2001.....	32
Tableau 18 : Entreprises à Saguenay par secteur d'activité en 2005	32
Tableau 19 : Taux de chômage à Sherbrooke entre 2014 et 2016	35
Tableau 20 : Hiérarchie des infrastructures routières.....	39
Tableau 21 : Durée habituelle du déplacement de leur domicile à leur lieu de travail, RMR, 2011 .	40

Tableau 22 : Déplacements entre le domicile et le lieu de travail des personnes occupées de Saguenay au sein de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2006	40
Tableau 23 : Déplacements entre le domicile et le lieu de travail des personnes occupées de Saguenay à l'extérieur de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2006.....	40
Tableau 24 : Hiérarchie des infrastructures routières.....	41

Annexes

ANNEXE 1 : CASE STUDY DATA FOR LAU2 UNITS AND TIME PERIOD 1991-2001-2011 (OR AS CLOSE AS POSSIBLE)

Source : SERVILLO, Loris - ESPON TOWN: Case Study Analysis - Protocol for the analysis, 7 octobre 2012.- p. 12

Data theme	Description of the data required
Demographic data	Population: number and change Annual natural change Annual migration Age structure of resident population (0-25; 26-65; 66-over) by sex
Labour market	Economically active population and unemployed by sex for 2001 and 2011 Number of jobs Number of jobs by economic sectors (NACE)
Social status	No. of residents with tertiary education No. of economically active population by economic sector (primary, secondary, tertiary, quaternary) and qualifications (ISCED measure)
Housing stock	Number of dwellings and a number of secondary and vacant dwellings Newly constructed dwellings
Municipal budget	Local fiscal capacity (potential local taxation from all sources of local taxation)
Services (presence of)	Secondary schools Secondary health care (hospitals) University and other tertiary education facilities Banks/financial services

ANNEXE 2 : CASE STUDY INTERVIEW SCHEDULE - POLICY MAKERS

Source : SERVILLO, Loris - ESPON TOWN : Case Study Analysis - Protocol for the analysis, 7 octobre 2012.- p. 14

1	What are the strengths and weaknesses of [small town] ? ✓ Probe in relation to economic, social and environmental aspects ✓ What do they think is special about small towns in their locality - what are the particular indigenous strengths of the place ? ✓ What makes them different from large cities in their view ?
2	In terms of the policy work and programmes/projects you work with/run in [small town], what are the broad policy visions/aims/objectives of what you are trying to achieve in [small town] ? What are you trying to change/develop ? ✓ Probe in relation to spatial planning (land use), transport, economic development (including tourism), business support, location of public services, community development ✓ Do these objectives extend to a hinterland ? A broader network of places ? ✓ Identify the key policy/programme documents in which these aims and visions are outlined.
3	What would you define as the functional role of [small town] ? How are you specifically looking to maintain the functional role of [small town] ?
4	What are the principle policy instruments and programmes/projects through which you are attempting to achieve your vision for [small town] ? What is the rationale for applying these instruments? Which of these policy instruments have been the most successful ? Why do you think this ? What degree of control do you have over these instruments ? ✓ Probe in relation to spatial planning (land use), transport, economic development (including tourism), business support, location of public services, community development ✓ A policy instrument could be a “policy”, a “programme”, or a “project”
5	Through what policy networks/parts of local/regional government are these visions and policies articulated ? ✓ Local government ✓ Regional government ✓ National government ✓ Town-level multi-agency partnerships (cross sectoral) ✓ Town-level inter-municipal partnerships ✓ Sub-regional partnerships ✓ Partnerships/boards working with other small towns in networks
6	What is the role of regional/sub-regional/national co-ordination in your work in [small town] ?
7	If you are aware of or work within partnership arrangements in [small town], what is the history of partnership work in this place ?
8	In order to implement your visions/policies/project what are the principal sources of resource (in terms of budgets or people) ? ✓ National funding (national budgets or taxation) ✓ Regional funding (regional budgets or taxation) ✓ Local funding (eg local taxes, municipal budgets) ✓ EU-funded programmes and funding vehicles

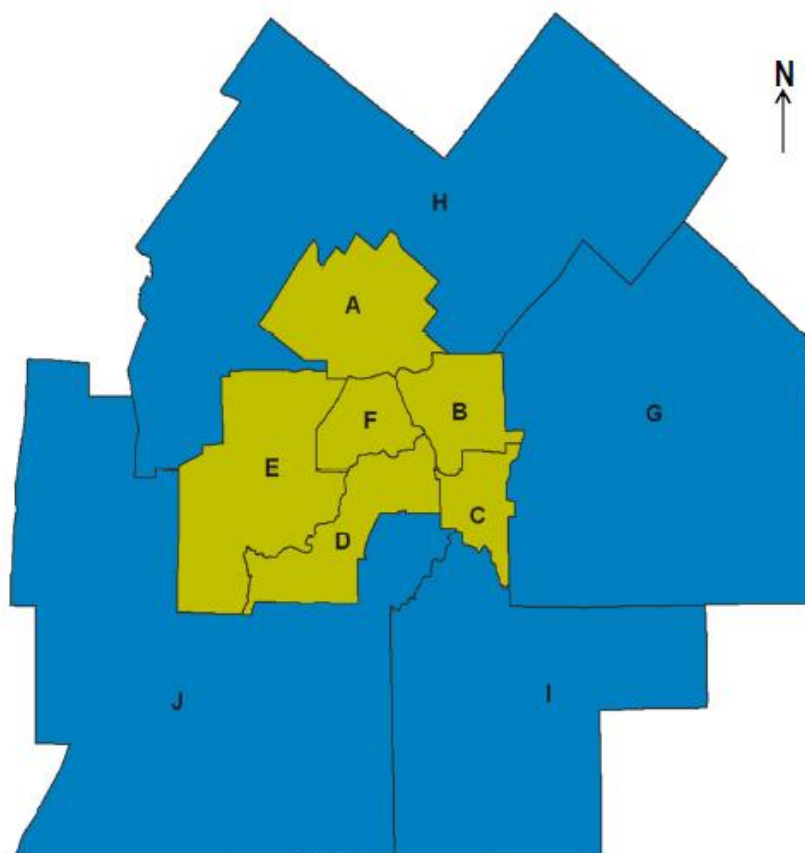
ANNEXE 3 : CASE STUDY INTERVIEW SCHEDULE - BUSINESS LEADERS

Source : SERVILLO, Loris - ESPON TOWN : Case Study Analysis - Protocol for the analysis, 7 octobre 2012.- p. 15

1	What are the strengths and weaknesses of [small town] ? ✓ Probe in relation to economic, social and environmental aspects ✓ What do they think is special about small towns in their locality - what are the particular indigenous strengths of the place ? ✓ What makes the place “good for business” ? ✓ What makes them different from large cities in their view ?
2	Has the [small town]/[region] become more or less competitive for business over the past decade? How has the [small town]/[region] responded to the recent economic crisis ?
3	What would you define as the functional role of [small town] ? Has this changed over the past 10 years ? Why ? How are you specifically looking to maintain the functional role of [small town] ?
4	What are local businesses looking for in making [small town] more successful ? ✓ Probe in relation to spatial planning (land use), transport, economic development (including tourism), business support, location of public services, community development ✓ Has economic development policy in the locality worked ? What has worked ? What has worked less well ?
5	How do businesses engage with local policy networks in this [region]/[small town] ? ✓ Local government ✓ Regional government ✓ National government ✓ Town-level multi-agency partnerships (cross sectoral) ✓ Town-level inter-municipal partnerships ✓ Sub-regional partnerships ✓ Partnerships/boards working with other small towns in networks
7	If you are aware of or work within partnership arrangements in [small town], what is the history of partnership work in this place ?
6	What is the role of regional/sub-regional/national co-ordination in your work in [small town] ?

ANNEXE 4 : CARTE DES GRANDS SECTEURS DU TERRITOIRE DE L'ENQUÊTE ORIGINE-DESTINATION 2012

Source : Consortium Dessau-BIP - Enquête origine-destination 2012 : La mobilité des personnes dans la région de Sherbrooke - p. 47



Grands secteurs	Description
A	Arrondissement de Brompton
B	Arrondissement de Fleurimont
C	Arrondissement de Lennoxville
D	Arrondissement du Mont-Bellevue
E	Arrondissement de Rock Forest – St-Elie – Deauville
F	Arrondissement de Jacques-Cartier
G	Portion enquêtée de la MRC du Haut-Saint-François
H	Portion enquêtée de la MRC du Val-Saint-François
I	Portion enquêtée de la MRC de Coaticook
J	Portion enquêtée de la MRC de Memphrémagog
K	Hors territoire

Table des matières

Introduction	1
Partie 1. La question des VMS au Canada :	2
Un enjeu de recherche	2
1. Présentation générale du pays d'étude	2
2. Notions de petite ville et de ville moyenne	3
2.1. Définition selon Statistiques Canada	3
2.1.1. Les critères	4
2.2. Définitions selon le Gouvernement Canadien	4
2.2.1. Les petites villes	4
2.2.2. Les villes moyennes	5
2.3. Définitions selon la littérature Européenne et Nord Américaine	5
2.3.1. Les critères	5
2.3.2. Les petites villes	10
2.3.3. Les villes moyennes	12
2.4. Quelle unité géographique pour l'analyse ?	13
2.5. Problématique, question de recherche et hypothèse	16
Partie 2 Mise en place d'un protocole d'enquête	17
1. Saguenay et Sherbrooke : la justification du terrain d'étude	17
1.1. L'organisation territoriale Canadienne	17
1.1.1. Les Provinces	18
1.1.2. La Gouvernance locale	18
1.2. Contexte de l'étude de cas le Québec	19
1.2.1. L'organisation régionale	19
1.2.2. Le palier supra-local	19
1.2.3. Le palier local	22
1.2.4. Micro-locale	25
1.2.5. Les instances de concertation comme outil d'échanges entre trois ordres de gouvernance	25
1.3. Cas d'étude : Saguenay et Sherbrooke	25
2. Présentation des méthodes d'analyses	27
2.1. L'analyse par trois facteurs	27
2.1.1. Facteurs structurels	27
2.1.2. Facteurs géographiques	27
2.1.3. Facteurs stratégiques	28
2.2. Les sources d'informations	28
2.2.1. L'analyse des données statistiques	28
2.2.2. L'analyse par les lectures	29
2.2.3. Un complément par les enquêtes de terrain	29
Partie 3. Résultats	31
1. Facteur structurel	31
1.1. Cas de Saguenay	31
1.1.1. Structure industrielle	31
1.1.2. Structure démographique	33
1.2. Cas de Sherbrooke	35
1.2.1. Structure industrielle	35
1.2.2. Structure démographique	36
1.2.3. Conclusion	37
2. Facteur géographique	38
2.1. Cas de Saguenay	38
2.1.1. Réseaux et accessibilité	38
2.1.2. Flux domicile travail	39
2.2. Cas de Sherbrooke	41

2.2.1.	Réseaux et accessibilité	41
2.2.2.	Flux domicile travail.....	42
3.	Facteur Stratégique	44
3.1.	Cas de Saguenay	44
3.2.	Cas de Sherbrooke	44
Partie 4.	Conclusion.....	45
Bibliographie.....		46
Index des sigles		51
Tables des illustrations.....		52
Cartes		52
Figures.....		52
Tableaux.....		52
Annexes		54

35 allée Ferdinand de Lesseps
BP 30553
37205 TOURS cedex 3

Directeur de recherche :

DEMAZIERE Christophe

Auteurs :

**DESAUNAI Arthur
FREDEVAL Simon
Projet de Fin d'Etudes
DA5
2015-2016**

Comment caractériser les villes moyennes supérieures québécoises ?
Cas des villes de Sherbrooke et Saguenay

Résumé :

A l'heure de la métropolisation, la recherche sur les grandes concentrations urbaines sont de plus en plus à l'ordre du jour, mais parallèlement, se multiplient aussi les recherches sur les territoires périphériques. C'est dans ce mouvement que s'inscrit ce travail, en essayant de trouver une manière de caractériser les villes moyennes supérieures québécoises (VMS). Celles-ci sont définies selon de nombreux critères qui ont permis d'émettre l'hypothèse que le facteur géographique est un facteur déterminant dans la dynamique québécoise. C'est à travers l'étude de villes représentatives des VMS au Québec, que sont Saguenay et Sherbrooke, que nous testons cette hypothèse. L'analyse des villes a été menée par une entrée structurelle, géographique et stratégique qui a rendu possible la mise en exergue de dynamiques qui les caractérisent. Il ressort que les VMS québécoises sont toutes uniques, mais que des grandes tendances comme le vieillissement de leur population ou l'importance du secteur tertiaire ressortent. Ce travail est un point de départ dans les réponses à apporter cette vaste problématique.

Mots Clés :

Villes moyennes, Dynamiques, Caractériser, Variables, Québec